



ACEPP

Publication réalisée dans  
le cadre du programme Apemac  
Accueil Parents Enfants en Massif central



# ACCUEILLIR LES PARENTS ET LES ENFANTS, ENJEUX DE TERRITOIRES

Guide d'expériences, de méthodes  
et de réflexions en Massif central



# APEMAC

///AACCUEIL

====PARENTSII

IIIIENFANTSIIII

EN MASSIF CENTRAL



Association des collectifs enfants parents professionnels  
29, rue du Charolais - 75012 Paris  
tél. : 01 44 73 85 20 - fax : 01 44 73 85 39  
courriel : [info@acepp.asso.fr](mailto:info@acepp.asso.fr)  
[www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)

ACEPP



Publication de l'ACEPP - Décembre 2013 • Direction, Coordination : Françoise Brochet et Claire Gougeon • Ont participé :

Murielle Bayon, Marie-Claude Blanc, Angélique Clément, Lætitia Cure, Philippe Dupuy, Gaëlle Ginot, Elisabeth Guesnon, Éliane Lavagne, Annie Maillat, Cécile Rivier, Catherine Tomasi, Élodie Viannet • Maquette : Claire Gougeon • Photographies : Les réseaux Acepp et Foyers ruraux, Claude Petitjean ([www.claude-petitjean.com](http://www.claude-petitjean.com)) et Éric Tessier (association le Photo voyageur)

• Graphisme : Marion Jobert ([marionjob@noos.fr](mailto:marionjob@noos.fr)) • Impression : Compédit-Beauregard - 61600 La Ferté-Macé

*Le Massif central doit regagner des habitants. Pour les élus du Comité de Massif, c'est le préalable pour que tous les territoires de moyenne montagne et leurs contreforts soient encore vivants et producteurs de richesse demain.*

*Il faut donc accueillir de nouveaux habitants, puisqu'un malthusianisme plus prononcé qu'ailleurs et une pyramide des âges défavorable font perdre chaque année de la population. Et il faut savoir les accueillir non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans les campagnes et les bourgs ruraux.*

*La qualité de vie, c'est cela que l'on met en avant dans les territoires du Massif, une promesse de paysages plaisants et de nature accessible, de logements abordables, de relations quotidiennes paisibles.*

*Mais cette promesse est toujours à conquérir et notamment pour proposer, dans des zones à faible densité, un bon accès aux services, y compris de nouveaux, pour prévoir des lieux et des temps de rencontre entre les habitants, pour veiller à éviter les discriminations liées à une organisation du territoire pensée à une autre époque.*

*La convention de Massif a permis de soutenir, sur la période 2007-2013, des territoires qui se sont organisés pour proposer une réponse globale aux problèmes soulevés par l'accueil de nouvelles populations. Elle a également soutenu les réseaux associatifs qui ont proposé des offres de service sur plusieurs territoires mis en réseau.*

*Le programme conduit par l'Accepp dans le Massif central est une des belles réussites de cette convention. Il a permis à des groupes locaux de se constituer en offreurs de services liés à la petite enfance, à l'éveil et à l'éducation. L'implication des parents sur le territoire, mêlant nouveaux et anciens résidents, la volonté de travailler avec les collectivités locales sont autant de témoignages d'un renouveau, d'une réappropriation d'un espace public par ses utilisateurs, et autant de ferments de développement pour l'avenir.*

*Enfin, c'est un programme libérateur : les services créés rendent du temps et des possibilités de choix aux parents, du temps pour soi ou à investir. Permettre ce choix, c'est une carte supplémentaire d'attractivité pour les espaces ruraux, et un gage de modernité.*

**JEAN-YVES BECHLER,  
COMMISSAIRE À L'AMÉNAGEMENT DU MASSIF CENTRAL**

# MODE D'EMPLOI

Cette publication, *Accueillir les parents et enfants, enjeux de territoires*, vient parachever plus de cinq années du programme Apemac (Accueil parents enfants en Massif central) mené sur les six régions du Massif. Elle est le fruit de la capitalisation des actions, réflexions et innovations mises en œuvre par les équipes des fédérations territoriales de l'Accepp et pour la Saône-et-Loire, la fédération des Foyers Ruraux qui ont toutes œuvré à sa réalisation.

Conçue comme un guide, elle est organisée en trois chapitres qui ont chacun une couleur particulière :

- **En orange** : Le premier chapitre témoigne des concepts et principes méthodologiques qui ont guidé les actions.

- **En violet** : Le second chapitre décrit la démarche de construction collective des projets pour l'accueil des enfants et des familles déclinée à partir de quatre grands objectifs opérationnels. Les textes théoriques et méthodologiques sont illustrés par des boîtes à outils.
- **En vert** : Le troisième chapitre présente les différents lieux et services d'accueil pour les enfants et leurs familles. Il est illustré par des exemples de réalisations.

À la fin du document, à toute fin utile, un glossaire et des références bibliographiques viendront enrichir ces écrits. Les personnes, les réseaux associatifs et les partenaires institutionnels sans qui ce projet n'aurait pas pu se concrétiser y sont également remerciés.

## SOMMAIRE

Édito.....	3
Introduction.....	4
<b>1</b> Concepts et principes méthodologiques.....	7
<b>2</b> Construire ensemble un projet pour l'accueil des enfants et des familles, une démarche.....	15
<b>3</b> Les lieux et services pour les enfants et les familles.....	35
Annexes.....	55

2





## ÉDITO

**A**u-delà de la mise en place de services et d'infrastructures nécessaires pour l'accueil des nouvelles populations : logements, crèches, écoles, transports, zones d'activités..., le renouveau d'une réelle dynamique locale est avant tout dépendante du facteur humain et du lien social qui ancrent les individus dans une histoire, dans leur histoire.

En cela cette dynamique s'oppose à la simple création de cités dortoirs. L'implication de l'Acepp dans le **programme Apemac portant sur les problématiques d'attractivité et d'accueil** s'est effectuée naturellement dans un contexte partenarial riche. En effet, elle fait suite, notamment, à une collaboration avec notre réseau ami, le Collectif ville campagne, sur un projet portant sur l'accueil des nouvelles populations et à une rencontre avec la déléguée aux droits des femmes d'Auvergne qui avait sollicité l'Acepp dans le cadre d'un forum portant sur la place des femmes dans le développement local.

L'Acepp accueille, au sein de son réseau, des familles qui s'impliquent dans les lieux d'accueil de la petite enfance sur la base d'une coopération parents-professionnels tant éducative, que gestionnaire et citoyenne. De ce fait, un collectif se met en marche, les parents deviennent acteurs de l'espace de vie des enfants dans un dialogue permanent, générateur de lien social. Ce dialogue s'étend également aux partenaires institutionnels et aux élus locaux avec qui ces collectifs coconstruisent des services d'accueil de qualité, respectueux de l'enfant et qui s'insèrent dans une politique globale territoriale avec des projets sociaux adaptés à chaque contexte. Les déclinaisons de cet engagement initial sont multiples.

Elles se traduisent par des liens amicaux, l'implication dans les écoles, dans la vie associative, dans la politique locale et par, d'une manière générale, le fait de créer dans sa ville, son village, un espace de vie plus qu'un espace d'habitat.

**Ces expériences** menées avec succès depuis plus de cinq années auprès des territoires principalement ruraux ne constituent pas seulement des exemples d'une volonté politique de soutien du monde rural, mais elles **illustrent surtout et avant tout une démarche qui pourrait inspirer d'autres territoires** confrontés à une perte de dynamique sociale, nos quartiers.

**DENNIS GOMEZ, PRÉSIDENT DE L'ACEPP**



## INTRODUCTION

Ce guide a pour objet de témoigner des expériences et des méthodes d'accompagnement des projets d'accueil de jeunes enfants et de parents menés dans le cadre d'un appel à projet du Massif central. Il s'agit de les porter à la connaissance d'un large public, de les valoriser pour qu'elles puissent essaimer sur d'autres territoires, dans le cadre des politiques d'accueil et d'attractivité.

### Le réseau Acept

L'Acept, créée il y a plus de trente ans, est un **mouvement parental, éducatif et de développement** qui fédère un millier d'initiatives locales, soit 40 000 familles, 6 000 professionnels, principalement centrées sur l'accueil des enfants et réparties sur l'ensemble du territoire national.

Ces initiatives ont la particularité d'être mises en place, gérées et animées par des groupes de parents soucieux de s'impliquer activement dans l'éducation de leurs enfants, en créant des services associatifs de qualité.

Lorsque les parents s'impliquent dans les lieux d'accueil de leurs enfants, ils deviennent acteurs de la vie locale, développent leur rôle de parents citoyens tout en poursuivant leur rôle de parents coéducateurs, puis s'investissent plus tard à l'école, au collège, dans d'autres associations, dans les conseils municipaux...

Ces structures et initiatives collectives émanent de contextes locaux différents, tant dans les villages, que dans les centres villes et les quartiers populaires. Elles s'adaptent au mieux aux besoins des territoires et aux préoccupations des familles et représentent une large palette de services tels que crèches, haltes-garderies, lieux d'accueil enfants parents, services itinérants, centres de loisirs et périscolaires, animations intergénérationnelles, ludothèques, cafés de parents, lieux ressources pour les familles, cantines, relais d'assistantes maternelles, Universités Populaires de Parents...

L'Acept, en désirant être au plus proche des demandes et des projets locaux, accompagne la mise en réseau de ces

initiatives et l'émergence de nouvelles par le biais d'une trentaine de fédérations départementales et/ou régionales qui couvrent une soixantaine de départements.

**L'Accepp intervient comme expert de la petite enfance, de l'enfance et de la parentalité auprès de son réseau mais aussi auprès des collectivités locales, des partenaires associatifs et institutionnels.** Elle soutient et accompagne la création et la gestion de lieux d'accueil pour les enfants et les familles, forme les parents et les professionnels, mène des recherches-actions pour soutenir et enrichir l'accueil de tous, le respect de la diversité et les démarches participatives.

Elle mène aussi, depuis plus de vingt ans, des actions de développement local dans les territoires ruraux et urbains en s'attachant à accompagner les parents/habitants afin qu'ils se projettent dans des actions qui améliorent leur qualité de vie, le vivre ensemble et concourent au développement social des territoires.

## Le développement local en milieu rural

À l'origine, l'Accepp s'est créée autour de crèches parentales issues de grandes villes. Très rapidement de nombreux projets ont émergé des territoires ruraux selon des formules combinant souvent plusieurs services pour répondre à un besoin d'accueil plus global des enfants hors temps scolaire (péri et préscolaire).

Les communes rurales ont petit à petit investi dans les modes d'accueil des enfants, considérant l'impact que les jeunes enfants et leurs familles pouvaient avoir de positif en termes d'avenir de leur territoire, obligeant à repenser aussi le logement, les transports, la mobilité, les services, la cohésion sociale...

L'Accepp s'est alliée au laboratoire d'Ethnologie des Mondes contemporains de l'université Paris VII pour comprendre les territoires, leur organisation et les populations qui les composent. Pour ce faire, elle s'inscrit dans une démarche d'ethnodéveloppement qui prend en compte les cultures, les données géographiques, humaines et l'histoire locale. **Cette démarche permet d'analyser les blocages et les freins en terme de dé-**

## PRINCIPALES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT RURAL À L'ACCEP

- 1984 -1987 : Étude sur les crèches en milieu rural
- 1990-1995 : Premières expérimentations de développement local en milieu rural sur six territoires fragilisés (avec les ministères des Affaires Sociales, de l'Agriculture et de la Culture)
- 1995-2005 : Essaimage des actions de développement sur d'autres territoires
- 1998-2001 : Projets européens et coopérations européennes avec notamment les Coopératives sociales italiennes sur la formation aux Initiatives locales.
- 2004 2007 : Recherche-action transnationale « AMIE, Acteur milieu rural enfance » avec le Portugal et la Galice, Espagne
- 2005 : Lancement d'une collaboration avec plusieurs réseaux sur l'accueil (Collectif ville campagne, Boutiques de gestion, Cnasea...)
- Fin 2008-2013 : Programme Apemac, Accueil parents-enfants en Massif central sur l'accueil des nouvelles familles et l'attractivité

veloppement et de favoriser l'émergence de projets portés par les habitants et les acteurs locaux.

En France, l'Accepp a partagé ses réflexions avec de nombreux autres réseaux, tels les Foyers ruraux, les Centres sociaux, les Chrétiens du monde rural, l'Unadel, Récit, les Maisons familiales rurales, les Boutiques de gestion, le Collectif ville campagne, les Civam, le Celavar... (Cf. glossaire en fin de document) ainsi qu'avec des partenaires européens notamment en Italie, au Portugal, en Espagne, en Grèce et en Allemagne qui tous œuvrent pour agir à partir du local et des habitants dans une même vision de développement des territoires portant **des valeurs de solidarité, de citoyenneté et d'animation du lien social.**

## L'attractivité et l'accueil des nouvelles familles

L'Accepp s'est engagée dans un programme portant sur l'attractivité et l'accueil des nouveaux arrivants grâce à sa compétence de développement local en milieu rural. La question récurrente à laquelle les développeurs ruraux sont confrontés est celle de **l'alliance entre les populations dites « de souches »** et celles venant de l'extérieur

avec des problématiques différentes en fonction des territoires ruraux : les territoires périurbains, les territoires enclavés et en déprise, les territoires en redynamisation...

- Comment transformer l'image négative que les habitants ont de leur territoire afin de leur donner envie de le rendre attractif et d'accueillir ?
- Comment accompagner des projets avec des populations d'origines différentes, de cultures différentes, de visions différentes et créer une culture commune ?
- Quels moyens mettre en œuvre pour accueillir ces nouvelles populations ?

Alors que l'Acepp travaille sur ces problématiques depuis de nombreuses années, plusieurs études montrent qu'une des premières demandes en termes de services pour les familles désirant s'installer en milieu rural est l'accueil des jeunes enfants.

Pour ces différentes raisons, l'Acepp s'est sentie légitime pour mobiliser son réseau implanté en Massif central afin de répondre à l'appel à projet des partenaires du Massif sur l'accueil et l'attractivité des territoires.

## Objectifs du programme Apemac

Le programme Apemac, Accueil parents enfants en Massif central, débuté fin 2008, a pour finalité de développer des actions pour favoriser l'accueil des nouvelles familles et de leurs enfants et le maintien des populations résidentes.

Les objectifs du programme Apemac sont de plusieurs ordres :

- **Accompagner les territoires, les parents/habitants à développer** des actions, des services en faveur de la petite enfance, de l'enfance, des familles et des projets tournés vers l'accueil et le lien social ;
- **Soutenir, renforcer et faire évoluer les initiatives parentales** et les services existants afin qu'ils s'ouvrent aux nouvelles familles ;
- **Communiquer et partager les expériences, les outils et démarches** entre acteurs du Massif central et mettre en réseau les initiatives, les projets.

Ce programme a couvert les six régions du Massif central et a développé des actions dans seize départements et plus de trente territoires intercommunaux.

**L'Acepp nationale** coordinatrice générale du programme est intervenue en direct sur la Creuse et la Haute-Vienne et s'est associée à sept de ses fédérations territoriales : **l'Acepp Auvergne**, **l'Acepp ADeHL** (Ardèche Drôme et Haut-Lignon), **l'Acepp Rhône**, **l'Acepp Sud-ouest** (Aveyron et Tarn-et-Garonne), **l'Acepp 81**, la **Fédération des Crèches du Lot**, **Arpège** dans le Gard, la Lozère et l'Hérault et en **Saône-et-Loire**, la **fédération des Foyers ruraux**.

Concrètement depuis 2009, ce sont :

- plus de **trente initiatives parentales et/ou services** à l'enfance créés et quatre-vingt-dix emplois,
- **une centaine de lieux d'accueil petite enfance et enfance** accompagnés dans une démarche d'ouverture,
- **une cinquantaine d'évènements et animations** festifs, conviviaux organisés,
- **une vingtaine d'outils d'animation** créés et transférés entre régions.

Pour communiquer, partager les expériences et les projets et inciter d'autres territoires à s'engager dans des démarches d'accueil, l'Acepp et les Foyers ruraux de Saône-et-Loire ont organisé **six grandes rencontres annuelles** (cinq carrefours interrégionaux : dans le Tarn-et-Garonne, dans le Cantal, en Ardèche, en Saône-et-Loire, dans le Rhône et un colloque national final dans l'Allier).

**Enfin, un site Internet** dédié a été créé pour témoigner, valoriser et capitaliser les expérimentations et les actions.

# CONCEPTS ET PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

L'Accep et les Foyers ruraux sont intervenus dans le cadre du programme Apemac, pour favoriser l'accueil des familles et l'attractivité, selon des principes qui ont guidé l'accompagnement des actions au sein des territoires du Massif central. Ces principes ont fait l'objet de réflexions partagées entre les équipes du programme mais plus largement lors de rencontres avec les acteurs des territoires. Ces réflexions ont permis de formaliser les trois grands concepts fondateurs et transversaux qui guident la démarche d'accompagnement.

## 8 Éducation et parentalité

- L'enfant au cœur d'un environnement éducatif
- Le parent, premier éducateur de l'enfant, mais pas le seul
- Faciliter la participation des parents
- Repenser les instances de concertation mais aussi de décision
- Favoriser le « faire ensemble »

## 10 Éducation populaire et citoyenneté

- L'utopie au regard de l'accueil des nouvelles populations
- Initiatives parentales, laboratoire de démocratie
- Le milieu rural, un terreau d'initiatives

## 12 Territoire de vie et de projet

- La notion de territoire, des représentations différentes
- Le Massif central, des espaces diversifiés
- Valorisation des territoires : une image positive, des activités qui font sens
- Territoires ruraux et urbains en interaction
- La petite enfance, un enjeu de développement et d'attractivité des territoires



## ÉDUCATION ET PARENTALITÉ

**U**n enfant grandit d'abord auprès de ses parents et de sa famille. C'est ainsi que les questions éducatives se posent dès la naissance d'un enfant puis tout au long des étapes de sa vie. **On ne naît pas parent, on le devient au fil de la relation qui s'établit avec l'enfant et l'environnement.**

### L'enfant au cœur d'un environnement éducatif

Le parent, premier éducateur, a un lien irremplaçable et indissoluble avec son enfant. Son rôle est essentiel dans la transmission des valeurs éducatives et l'accompagnement de l'enfant. Son projet est fonction de ses choix et trouve sa propre manière d'être parent. Les parents, même si ce n'est pas conscient, voient le développement de leur enfant dans une continuité et projettent leur rôle dans un avenir dépassant largement les frontières de l'école. Dès lors qu'un enfant paraît, se pose la question de son devenir, de la façon dont on va l'aider à s'épanouir, à acquérir les connaissances suffisantes pour vivre en société.

De nombreuses questions apparaissent concernant les choix et priorités en matière d'éducation : Que privilégier ? Qu'encourager ? Que réfréner ? Que valoriser ? Chaque parent y apporte des réponses en fonction de son statut social, mais aussi de ses réflexions et croyances, de sa propre éducation et de sa culture. L'éducation, c'est un mélange de tout cela, avec des colorations différentes selon les âges de l'enfance. Au fil du temps, l'environnement de l'enfant s'élargira et impliquera d'autres enfants, d'autres

adultes dont des professionnels issus de différents établissements et institutions. **Il sera au croisement de différents modèles éducatifs (familiaux et professionnels)** qui peuvent paraître incompatibles mais doivent être envisagés comme complémentaires.

Ainsi, penser les actions éducatives dès la naissance d'un enfant dans un projet global de territoire permet d'avoir une conception élargie de l'éducation.

### Le parent, premier éducateur de l'enfant, mais pas le seul

Tous s'accordent aujourd'hui sur l'idée que « Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village », selon ce célèbre proverbe africain maintes fois cité. De fait, de nombreux acteurs contribuent à l'éducation des enfants, les accompagnent dans leurs parcours, que ce soit sur le plan des loisirs, de la santé, des apprentissages, comme de la socialisation. Ceux-ci interviennent dans des institutions ou dans des actions autour de l'enfant. **On peut parler de communauté éducative qui se mobilise pour l'enfant** et se pose alors la question des places et rôles de chacun. Partager collectivement la responsabilité de l'éducation de l'enfant ou du jeune implique de construire un projet commun dans le respect des compétences de chacun, pour garantir une cohérence et une complémentarité des méthodes éducatives.

**Didier Favre, psychosociologue** lors du colloque national de Bellerive-sur-Allier, en 2013 : « *La participation parentale, c'est la reconnaissance effective que l'enfant*

*n'est pas l'enfant d'une famille ou de la société en tant que futur citoyen ou élève, mais est bien un sujet aux prises avec une double appartenance culturelle, sociale, politique... et c'est à partir de cette reconnaissance que s'organise la triangulation enfant-parent-professionnel. »*

Ainsi, une conception large de l'éducation implique :

- de reconnaître à chaque acteur sa légitimité et sa propre responsabilité ;
- de partager les visions et les valeurs sur lesquelles reposent les actions respectives ;
- de tenter de trouver un terrain d'entente qui respecte la place de chacun.

Fédérer les acteurs qui interviennent auprès de l'enfant ne va pourtant pas de soi. Cela nécessite des échanges et des instances de régulation et de médiation pour une meilleure cohérence éducative. Pour que cette approche globale de l'éducation prenne sens, encore faut-il que la communauté éducative prenne forme...

## Faciliter la participation des parents

**La participation des parents aux projets petite enfance produit des enrichissements** complexes à valoriser car ils s'inscrivent dans le temps. Ils se traduisent par **une montée en compétences des parents qui deviennent acteurs** du territoire et de la politique petite enfance/enfance par leur engagement dans des projets concernant les enfants, un développement du lien social et de la solidarité, un sentiment de sécurité chez les enfants et enfin, une reconnaissance et valorisation des professionnels.

Quand ce sont les parents qui sont à l'initiative des projets et gèrent les structures telles les crèches parentales où le projet d'accueil est partagé entre les parents et les professionnels, **la coéducation s'organise autour de l'enfant**. Ce processus est le fruit d'une élaboration collective par le croisement des savoirs et des pratiques de chacun. Les enfants sont assurés d'une continuité éducative entre le milieu familial et celui de la crèche et vivent la diversité des adultes autour d'eux comme une richesse, les préparant au mieux à devenir les citoyens de demain. **Les parents prennent conscience de leur capacité, progressent au contact des autres et y trouvent un lieu de solidarité et d'entraide.**

## Repenser les instances de concertation mais aussi de décision

Toutes les structures accueillant des enfants sont dotées d'un projet et sont aujourd'hui invitées à réfléchir à la manière dont elles associent les parents à ce projet. De nombreuses initiatives concernant la participation des parents existent, mais souvent ceux-ci sont consultés ou informés sans avoir une place réelle dans la réflexion autour du projet. Il s'agit alors de repenser les instances de décision dans les structures administratives et dans les espaces dits de concertation pour que les parents soient réellement associés aux décisions.

## Favoriser le « faire ensemble »

Pour contribuer à l'éducation, il est primordial de valoriser les compétences, les savoir-faire et savoir-être des parents. **Plus les parents se sentent entendus, plus ils sont prêts à s'engager dans une réflexion et des actions collectives.** C'est de la responsabilité des institutions de permettre ainsi aux parents d'être force de proposition. Dans les lieux d'accueil des enfants, la place et le rôle des parents se déclinent alors par une coopération entre parents et professionnels significative d'une véritable coconstruction autour de l'enfant.

Pour optimiser cette participation, certaines conditions sont à retenir :

- un projet explicite qui soutient les professionnels dans la mise en œuvre de cette participation ;
- le respect et le non-jugement de pratiques éducatives différentes ;
- des espaces pensés pour faciliter l'entrée des parents dans le lieu d'accueil et leur place ;
- le renforcement des compétences des professionnels afin qu'ils ne se sentent pas en danger face aux parents ;
- le plaisir partagé de faire ensemble.

Pour les familles qui arrivent nouvellement sur un territoire, **ouvrir des lieux aux parents ou créer des espaces d'échanges entre parents permet une première intégration dans le village, le quartier.**



## ÉDUCATION POPULAIRE ET CITOYENNETÉ

L'éducation populaire est une démarche qui a pris racine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec la publication du *rapport Condorcet* qui évoquait « l'éducation tout au long de la vie » et l'utopie d'une transformation sociale. Son essor n'est vraiment effectif qu'au milieu des années trente, avec le *Manifeste de Pontigny* qui appelle à « former des hommes capables d'esprit critique, c'est à dire, vouloir comprendre avant d'accepter, pouvoir juger pour choisir » et surtout après la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, cette aventure est plus que jamais d'actualité. Fédérant de nombreux mouvements associatifs, elle croise les enjeux de participation démocratique avec ceux du partage de savoir s'ancrant avec force dans le développement des territoires. Elle est ici traduite au regard de l'accueil des nouvelles populations.

### L'utopie au regard de l'accueil des nouvelles populations

Ces dernières décennies ont vu de nouvelles populations venir s'installer en milieu rural à la recherche d'une meilleure qualité de vie notamment et, plus récemment en Massif central avec des populations plutôt jeunes. Les interactions entre nouveaux arrivants et habitants du pays n'ont pas manqué de poser de nombreuses questions.

En effet, **l'arrivée de nouvelles populations interroge notre relation à l'autre et pose les bases de l'altérité.** Comment des individus habitant le même territoire vont-ils s'organiser pour améliorer leurs conditions de

vie alors qu'ils sont culturellement différents ? Comment, dans la perspective d'un sens commun, vont-ils dépasser ces différences ?

**L'éducation populaire porte cette volonté que chacun puisse être acteur de son propre devenir et ce dans un partage, d'égal à égal avec d'autres,** dans une logique participative et non une démarche descendante. D'autres parleront d'émancipation, d'empowerment ou plus récemment de pouvoir d'agir des citoyens.

Les familles qui arrivent sur un territoire ne maîtrisent pas forcément les clés de compréhension et les habitudes de vie locales alors que les habitants « historiques » ne sont pas toujours en capacité d'accueillir. Une situation qui, si elle perdure, peut porter préjudice à la qualité des échanges et du lien social. De part et d'autre, replis et peurs pourraient en découler.

**Roger Renaud, ethnologue** lors du carrefour interrégional de Tarare, en 2009 : « *Les nouvelles populations doivent être accueillies mais elles doivent aussi s'ouvrir à ce qu'elles rencontrent localement. C'est un travail de rencontre, pas de domination des valeurs d'un groupe sur un autre.* »

Ce serait sans compter sur le besoin réel d'intégration, d'une part, et la capacité d'ouverture, d'autre part, pour lesquels la vie associative et démocratique constitue un réel terreau. **Les associations proposent des espaces**

**de vie sociale propices aux échanges** et se traduisent très concrètement par des moments de convivialité, de mutualisation des savoirs, de possibilité d'intégration. Elles fédèrent ainsi les solidarités, permettent la mise en œuvre de démarches collectives innovantes et alimentent plus globalement la vie politique locale dans des logiques partenariales.

#### **Nacéra Aknak Khan, présidente de Culture XXI**

lors du carrefour interrégional de Saint-Léger-sous-Beuvray, en 2011 : « *Tout le monde sait bien que selon les lieux où nous vivons, le fonctionnement n'est pas le même. La façon de s'impliquer n'est pas la même non plus. [...] En arrivant sur un territoire, chacun a besoin de savoir ce qui s'y passe et comment s'impliquer. Les structures qui existent peuvent créer des espaces de convivialité afin d'éclairer les personnes sur la dynamique du lieu et la possibilité d'y participer.* »

### **Initiatives parentales, laboratoire de démocratie**

Les parents ont certes un projet professionnel qui garantit ou non une situation économique, mais ils ont aussi un projet de vie plus global qui intègre la nécessité du lien social, puis du faire ensemble, du repérage dans le territoire. **L'accueil se traduit donc par une mise en relation des familles au sein d'un même territoire**, une relation qui va prendre appui sur le vivre ensemble et ce que cela comporte de valeurs partagées, d'actions et d'implication.

Sur les territoires, l'enfant et les questions d'éducation fédèrent des rencontres et actions collectives en lien avec les projets de vie des familles, qu'elles viennent d'arriver ou qu'elles y soient anciennement implantées. Pour les parents, participer à la vie de la crèche, intégrer une association de parents d'élèves, un café de parents, un foyer rural... se fait souvent par l'enfant. Les actions qui en découlent permettent d'apporter des réponses à des questions concrètes (adaptation des services, organisation d'événements festifs...).

#### **Nathalie Marin, présidente de l'Acepp Auvergne**

lors du carrefour interrégional de Tarare, en 2012 : « *En m'installant, il y a quelques années dans le Parc du*

*Livradois-Forez, je me suis sentie isolée. J'avais des enfants, alors je me suis investie dans la crèche associative que l'on construisait dont j'ai été élue vice-présidente puis présidente. Puis, je me suis investie dans l'association des parents d'élèves, et petit à petit, avec d'autres parents d'autres villages, nous nous sommes regroupés pour agir contre cet isolement social que nous vivions au quotidien. Nous avons monté un projet associatif avec quatre mamans. Aujourd'hui, nous avons créé le premier lieu d'accueil enfants parents en milieu rural du Puy-de-Dôme et nous avons mis en place une ludothèque itinérante. Nous sommes fières de nous ! »*

Les parents, de par leur implication, s'inscrivent bien dans le cadre d'une démarche d'éducation populaire et de développement du territoire.

### **Le milieu rural, un terreau d'initiatives**

Le milieu rural comporte de nombreuses facettes. S'il offre un cadre de vie de qualité et un contexte d'interconnaissance favorable au développement d'approches de démocratie participative, il souffre parfois d'un manque d'infrastructures, d'un éloignement des interlocuteurs administratifs et des lieux décisionnels. De fait, dans ce contexte, innover et développer les solidarités devient une quasi nécessité notamment pour les politiques liées à la petite enfance/enfance et à l'animation.

À charge pour les élus de se saisir de cette opportunité en dépassant la simple étape d'information et de consultation des habitants, en associant ces derniers à l'élaboration des politiques locales. Chose qui sera d'autant plus réalisable que les habitants auront acquis une culture démocratique et associative et adopteront une posture responsable. **Il ne s'agit pas d'habiter le rural et de consommer sa ressource mais au contraire d'y développer des initiatives solidaires** susceptibles de maintenir et accroître une qualité de vie. On est alors loin des attitudes de consommation, de réclamation, loin de sentiments négatifs, mais bien au côté d'hommes et de femmes qui prennent leur devenir en main.

**Associer les familles dans leur diversité est à n'en pas douter un enjeu majeur des politiques locales pour accueillir et penser l'avenir des territoires.**



## TERRITOIRES DE VIE ET DE PROJETS

Le terme de territoire définit généralement des espaces aux périmètres évolutifs qui présentent une particularité que l'on souhaite mettre en exergue. Tout au long du programme Apemac, des territoires différents situés dans des zones de confins ou proches des villes ont été parcourus en allant à la rencontre des habitants et des acteurs locaux désireux d'échanger, de partager et de s'impliquer.

### La notion de territoire, des représentations différentes

Selon la place que l'on occupe, selon celle d'où l'on intervient, le terme de territoire comprend des représentations différentes :

- un élu politique parlera de son territoire en référence à un découpage administratif précis (sa commune, sa communauté de communes),
- un acteur associatif évoquera le territoire couvert par son champ d'intervention,
- un agent administratif de l'Éducation nationale, de la CAF, de la MSA ou du Conseil général, par exemple, fera référence à sa circonscription administrative...

Définir le territoire dont on parle permet d'éviter les confusions.

Les actions du programme Apemac se sont inscrites sur les territoires de vie, ceux où l'on mène des projets. Leurs contours ne sont pas figés et ils se situent à une échelle résolument humaine, de proximité, plus qu'à une échelle économique. En effet, l'environnement d'une

crèche, d'une école, d'un lieu de rencontre de parents ou d'habitants nécessite un espace plus restreint que lorsqu'il s'agit de projets concernant l'emploi, les grandes infrastructures qui se situent au niveau d'un bassin d'emploi. Ces territoires de projets s'articulent et s'imbriquent entre eux en fonction des actions menées. Si l'on prend en compte les questions de déplacements, d'accessibilité aux administrations, ces espaces s'élargissent d'autant. Ils ne recouvrent pas forcément des périmètres administratifs. Particulièrement dans les territoires dits de confins, de marge, on peut, par exemple, accompagner un projet de crèche qui concerne les enfants issus de départements ou régions différents.

### Le Massif central, des espaces diversifiés

Tout au long des actions menées en Massif central, les équipes locales ont « redécouvert » des territoires. Tous ont été appréhendés au regard de leurs particularités et de leurs identités culturelles liées à l'histoire locale et à la situation géographique. En effet, de la Bourgogne au sud du Lot, on rencontre des paysages et des modes de vie particuliers avec des pratiques sociales et des activités économiques différentes. La richesse de cette diversité dans ce vaste territoire du Massif central démontre qu'il n'est pas question de calquer, tel quel, ce qui se fait ailleurs car l'ailleurs n'est pas ce qui se vit là. En revanche, il a été question de transférer des outils et des méthodes en les adaptant en fonction des équipes et des lieux d'implantation des actions.

On peut identifier quelques constantes de territoire en Massif central où les équipes du programme Apeamac sont intervenues, par exemple :

- **Ceux qui connaissent une arrivée importante de populations** (comme dans le Rhône en périurbanisation de l'agglomération lyonnaise, dans une partie ardéchoise plus proche de la vallée du Rhône, dans les territoires périphériques de Clermont-Ferrand...) où les familles travaillent parfois loin de leur lieu d'habitation. Il y est question de permettre aux familles de trouver des lieux d'accueil pour leurs enfants et de les associer à des projets afin que leur lieu de vie ne soit pas seulement un lieu dortoir.
- **Ceux qui, plus enclavés et éloignés des centres urbains**, connaissent ou ont connu une déprise démographique et économique. Les actions mises en œuvre y ont généré la création de services à l'enfance, d'emplois, de lieux de partage et de solidarité, vecteurs d'insertion sociale et professionnelle..
- **D'autres territoires qui reçoivent des familles en situation précaire**, qui s'installent souvent provisoirement. Il a semblé indispensable d'aller à la rencontre de ces familles et de leur offrir la possibilité de se sentir accueillies et éventuellement insérées dans des projets.

## Valorisation des territoires : une image positive, des activités qui font sens

L'image du territoire, véhiculée par ses habitants, impacte son dynamisme et son développement. L'enjeu est d'aider à transformer les images négatives qu'ont les personnes d'elles-mêmes, de leur territoire en leur faisant prendre conscience de leur capacité, de leurs atouts, de leurs ressources. Des citoyens impliqués dans la vie locale, via différentes actions, vont rendre leur commune plus attractive et plus vivante.

**Odile Stefanini, adjointe au commissaire de Massif** lors du carrefour interrégional de Tarare, en 2012 : « Sur la question de l'image et en particulier en zone de montagne, on a longtemps raisonné à partir des manques. [...] Il faut insister sur le fait que chaque territoire a ses ressources spécifiques, à chacun de créer avec ses ressources. En matière de changement d'image,

*nous avons à nous poser la question de ce que chaque territoire peut apporter aux autres (aux territoires urbains en crise, à ceux des grandes métropoles...) »*

Le regard porté sur chacun de ces territoires doit s'ajuster pour comprendre et non juger afin de veiller au respect des modes de vie et des habitudes. S'appuyer sur l'histoire locale, sur la mémoire constitue un des enjeux pour construire l'avenir. Il ne s'agit pas de bousculer, de révolutionner les pratiques des habitants, mais bien de les comprendre, de les respecter, de les renforcer et de les accompagner dans une démarche de développement participatif.

Il appartient aux habitants de se projeter pour mieux s'organiser, pour porter des projets auxquels ils s'identifient et qui prennent sens pour eux. Ce sont les conditions qui permettent de **développer une estime de soi, une valorisation de son territoire** pour ceux qui y vivent comme pour ceux qui viennent de l'extérieur. Cela permet à la population d'être réellement accueillante.

**Roger Renaud, ethnologue** lors du carrefour interrégional de Tarare, en 2012 : « Les questions d'image sont étroitement liées à la représentation que l'on peut avoir de soi, du pays où l'on est, des gens avec qui on partage ce pays. [...] Il n'y a pas de territoire sans mémoire. [...] Il est important de signifier le passé dans son évolution. Il est normal que certaines choses aient disparues mais ces disparitions ne doivent pas être ressenties comme un deuil mais comme un grandissement associé à ce qui est advenu et à ce qui se fera. [...] Il faut essayer aussi de mettre en lumière les ressources, les opportunités, les acquis que ces mondes offrent. [...] L'important, c'est d'associer les ressources naturelles à celles de l'histoire et de ne pas opposer innovation et tradition car il s'agit de valeurs complémentaires. [...] On ne peut pas créer réellement un territoire de vie si on ne pense pas mettre en place des choses auxquelles les habitants puissent s'identifier, ressentir comme quelque chose qui leur appartient, qui leur dit qu'ils sont les hommes d'ici. C'est les exclure de cette identité que de leur apporter simplement des dispositifs dont ils ne sont que les consommateurs ou les utilisateurs. »

## Territoires ruraux et urbains en interaction

Les milieux ruraux sont en pleine mutation : l'identité agricole qui les caractérisait autrefois perd peu à peu de son empreinte. Les territoires ruraux croisent projets de vie, projets professionnels et projets de développement économique. Les habitants des mondes ruraux aspirent au bien-être et souhaitent accéder à des espaces de culture et de loisirs... L'interaction ville-campagne doit être considérée avec attention pour favoriser les liens entre les zones rurales et les zones urbaines. En effet, ce sont ces dernières qui concentrent l'essentiel de l'activité professionnelle et des services. Territoires ruraux et territoires urbains sont intimement liés, tout doit être pensé pour favoriser et simplifier les échanges, les déplacements de l'un vers l'autre et inversement.

Les Pays (dans le cadre de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire - LOADDT) illustrent cette approche de maillage entre territoires en visant le développement et l'attractivité d'un territoire où rural et urbain s'entremêlent.

### La petite enfance, un enjeu de développement et d'attractivité des territoires

Toute démarche de développement doit fédérer les forces, les désirs, les actions. Qu'il ait une connotation sociale, culturelle ou économique, un projet de territoire ne peut que contribuer à valoriser son identité, le rendre attractif pour y accueillir de nouvelles populations et leur assurer le bien-être. **Depuis toujours, le milieu rural qui a vu naître les premières démarches de développement local en France, est un terreau d'inventivité, d'innovation et d'expérimentation.** S'y sont construits des modes d'organisations alternatifs tels l'itinérance, les multiservices... Lorsqu'un territoire est moins densément peuplé, que ses ressources sont moins importantes, faire preuve de plus de créativité et de souplesse en associant le plus grand nombre devient une nécessité.

Lorsqu'une crèche ouvre, c'est une dynamique en faveur des jeunes enfants qui se crée et rend le ter-

ritoire attractif. En effet, l'école ne ferme pas car les jeunes enfants restent dans le village, les femmes peuvent exercer une activité professionnelle en ayant la possibilité de faire garder leurs enfants, les parents avec leurs enfants trouvent des lieux de sociabilité qui permettent de rompre leur isolement, les enfants fréquentent des lieux de socialisation et de prévention avant l'école et c'est une dynamique d'animation et de développement des territoires qui se crée...

**Jean-Michel Guerre, vice-président du Conseil régional d'Auvergne** lors du colloque final de Bellerive-sur-Allier, en 2013 : « *Pour des territoires plus isolés, la question de l'enfance et de la jeunesse devient un objectif majeur ! [...] L'offre de services petite enfance représente une condition incontournable de l'attractivité et un atout pour l'avenir. Il est évident que penser la place de l'enfant et de la jeunesse dans son projet de territoire, c'est penser à l'avenir de son territoire.* »

**Olivier David, professeur de géographie à l'université Rennes 2** lors du colloque final de Bellerive-sur-Allier, en 2013 : « *La prise en charge des jeunes enfants devient un des thèmes de plus en plus présent dans les discours municipaux. [...] Les élus prennent en effet de plus en plus conscience que ce domaine de l'action sociale concerne directement la vie quotidienne des familles et participe à la qualité de l'environnement local, contribuant au mieux-être de tous. Ils y voient également un levier central pour mettre en œuvre une politique d'accueil de jeunes familles, voire de maintien démographique dans des espaces plus en difficulté.* »

**L'intervention dans les territoires ruraux suppose d'organiser la mise en réseau, le partage d'expériences** afin de ne pas reléguer les initiatives et les territoires les plus enclavés dans des zones de marge.

# CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES FAMILLES, UNE DÉMARCHÉ

Penser l'accueil des enfants et des familles, c'est élaborer des projet d'animation, de rencontre, de services à l'enfance ; c'est aussi associer l'ensemble des acteurs et adopter une posture ouverte et accueillante. Pour cela, pas de recettes vraiment toutes faites mais des étapes agrémentées de quelques ingrédients clés : du temps, des espaces de rencontres conviviaux et un partenariat renforcé. Les principes méthodologiques spécifiques présentés ci-après ont été mis en place dans le cadre du programme Apemac, expériences à l'appui. Ils ont permis une construction collective et partagée de projets d'accueil des enfants et des familles assurant ainsi une inscription réelle dans la dynamique locale et une pérennité.

<b>16</b>	<b>La posture de l'accompagnateur</b>	
<b>18</b>	<b>Favoriser le vivre ensemble et l'émergence d'actions</b>	
	Méthodologie.....	18
	Boîte à outils.....	20
<b>22</b>	<b>Coconstruire des projets pour les enfants et les familles</b>	
	Méthodologie.....	22
	Boîte à outils.....	24
<b>26</b>	<b>Ouvrir les projets en favorisant l'accueil, les renforcer, les pérenniser</b>	
	Méthodologie.....	26
	Boîte à outils.....	28
<b>30</b>	<b>Partager entre territoires et mettre en réseau les initiatives</b>	
	Méthodologie.....	30
	Boîte à outils.....	32



## LA POSTURE DE L'ACCOMPAGNATEUR

Les équipes du programme Apemac ont eu pour fonction d'accompagner les territoires et leurs habitants à mettre en œuvre des actions, des projets pour favoriser l'accueil des nouvelles familles et leurs enfants mais aussi leur donner envie de s'installer dans la durée.

L'accompagnateur est un facilitateur d'expression et de mise en mouvement mais également un médiateur et un passeur qui tisse des liens entre les personnes et les groupes, entre les divers groupes et les différents acteurs locaux, entre les groupes et les institutions. Il favorise l'échange, le partage, l'enrichissement entre les groupes de différents territoires, de différentes régions.

L'accompagnateur suscite la rencontre entre les familles du pays et celles nouvellement arrivées. Il agit comme un déclencheur pour faire émerger l'expression, l'envie et pour entraîner, soutenir les énergies. Il n'est pas porteur de réponses mais chercheur de paroles, étincelle de création. Il s'agit de mettre la parole en circulation, de l'aider à s'allier à d'autres. Il est aussi à même d'apporter des connaissances propres à la construction et à la gestion de projets enfance/famille tout en s'appuyant sur l'expertise des familles elles-mêmes et des acteurs institutionnels concernés.

La démarche d'accompagnement s'appuie sur les grands principes qui viennent d'être énoncés mais requiert une certaine posture dont les notions sont présentées ici.

### Le plaisir et l'informel

Il s'agit de travailler sur le désir, le plaisir de faire ensemble ; la convivialité est un élément essentiel pour faciliter la participation du plus grand nombre. De plus, dans un autre registre, reconnaître l'informel et la spontanéité comme ingrédients constitutifs de l'animation est essentiel pour faire vivre les espaces et les temps de rencontre. L'enjeu est de faire exister la relation entre les personnes, entre les personnes et leur lieu de vie, de la prolonger, de la renforcer, d'en inventer de nouvelles.

### La dimension collective et le respect de la diversité

Donner une dimension collective, à tout projet, toute action est essentiel. Cela implique de permettre à chaque individu d'évoluer et de grandir grâce et au sein du groupe. C'est par l'articulation des désirs et des ambitions individuelles que se fonde un projet collectif, une conscience collective qui fait sens pour chacun.

La diversité des individualités est une richesse et une source d'énergie. Il est parfois important de travailler sur les préjugés et les représentations pour établir une réelle confiance entre chacun au sein du groupe et faciliter les échanges et la coopération. Cette dimension collective est aussi un gage de pérennité des projets sur le long terme.

## La valorisation des savoirs et des ressources

Il est important de prendre en compte ce que l'on a, ce que l'on ressent, de partir des possibles, des aspirations et des ressources et non des manques. Il s'agit de reconnaître chacun comme une personne riche de savoirs et de capacités et de s'appuyer sur les forces et les potentialités existantes. Chacun réalise son pouvoir d'agir sur l'environnement, sur sa vie et celle de ses enfants et plus largement sur la société. Prendre conscience de ses atouts, de ses forces est donc indispensable pour enclencher une démarche dynamique et pour accueillir l'autre, celui qui vient de l'extérieur. Cette valorisation de l'image de soi, de son territoire n'est pas suffisante si l'on ne se donne pas les moyens de témoigner de cette image positive au sein de son territoire mais aussi à l'extérieur, de la faire connaître et reconnaître.

## Le développement local et le développement global

La démarche de l'accompagnateur est constitutive du développement local, à la rencontre de dynamiques ascendantes (volonté des habitants de faire ensemble, projets collectifs) et descendantes (volonté politique, lois, cadres réglementaires...). Il est important de jouer ce va-et-vient constant entre le projet et l'extérieur. Ce processus endogène, facteur de changement est nécessairement porté par les habitants qui en deviennent alors moteur. Écouter, encourager les habitants à prendre conscience des possibles induit la transformation des obstacles en ressources et potentiels de développement en les rendant acteurs et non consommateurs de projets, de services qui les concernent. Une posture qui ne se base pas sur un modèle prédéfini ou importé de l'extérieur. Chaque territoire, chaque espace de vie à sa propre culture, son identité et on ne peut modéliser. Penser à l'enfant, c'est penser à tous les aspects de la vie, c'est penser de façon globale et non sectorisée.

## Le tâtonnement et la mise à distance

L'accompagnateur a besoin de prendre de la distance par rapport à son inclusion au sein des territoires et des groupes locaux. Il n'est pas le leader d'un groupe mais le facilitateur de la production collective. Pour lui, s'extraire du terrain et échanger avec d'autres accompagnateurs sur l'avancée des projets est nécessaire de même que le fait de se questionner et d'évaluer les effets qui ne se mesurent pas toujours à court terme. Il n'y a pas une solution seule mais de nombreuses, on avance par tâtonnements, les échecs sont parfois constructifs et il faut les analyser pour les dépasser.

## L'inventivité et la créativité

Les groupes locaux accompagnés font preuve d'une grande créativité pour imaginer des projets ancrés dans le concret de leur vie quotidienne. Il est utile de passer par le monde symbolique, l'art, la culture, avec parfois l'intervention d'artistes (conteurs, plasticiens, musiciens...) afin de favoriser un processus éducatif de création, d'élévation. Les accompagnateurs ont, eux aussi, créé et produit de nombreux outils d'animation qu'ils se transmettent entre régions et s'adaptent à nouveau à chaque contexte. Chaque projet est unique, se référant au groupe local, à son contexte spécifique mais les outils et les méthodes d'animation, d'accompagnement peuvent se diffuser entre territoires.

## La notion de temps

Tout projet et toute action locale s'inscrivent dans un espace particulier mais doivent être en adéquation avec les différentes temporalités du territoire : temps de la vie quotidienne des habitants et des familles, temps des services et commerces, temps des déplacements, temps des activités selon les saisons et leurs rythmes, horaires institutionnels. Mener un projet, c'est aussi imaginer son déroulement dans le temps, les différentes phases et leurs durées jusqu'à sa concrétisation. Ces temporalités sont à prendre en compte et elles sont différentes dans chaque territoire.



## FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE ET L'ÉMERGENCE D' ACTIONS

Lorsque l'on intervient sur un territoire, il est indispensable d'en comprendre les clés, d'identifier les lieux de rencontre, les habitudes de vie et les usages, les communications et déplacements, l'organisation sociale et économique, les événements marquants de l'histoire locale... Ce qui est pertinent ici ne l'est pas forcément ailleurs. Les façons de s'ouvrir et d'accueillir sont multiples.

### Identifier les acteurs et les personnes ressources

**L'accueil des enfants et des familles sur un territoire, c'est l'histoire de tous...**

- **Des parents** qui rencontrent d'autres parents à l'école, au parc, dans la rue, etc. Ils organisent souvent des relais de solidarités et d'informations pour ceux qui arrivent.
- **Des autres habitants** qui en voient arriver des nouveaux, deviennent les voisins, les personnes que l'on croise. Ils sont en mesure d'aider à la compréhension des manières de vivre, de donner des informations pratiques ou de favoriser l'entraide. Il est important de repérer comment se retrouvent les personnes, leurs groupes d'appartenance et celles qui sont à la charnière de plusieurs groupes.
- **Des socioprofessionnels** riches de leur savoir-faire pour accompagner les projets d'installation des fa-

milles. Ils sont responsables associatifs, professionnels de l'enfance ou travailleurs sociaux, éducatifs. Ils dirigent, animent des structures et guident les habitants.

- **Des élus et techniciens** des collectivités qui accueillent les habitants, soutiennent et/ou impulsent des dynamiques de développement et des projets d'accueil.
- **Des partenaires institutionnels** tels la CAF, la MSA, le Conseil général, le Conseil régional ainsi que les services de l'Emploi, de la Cohésion sociale, des Droits des femmes, de la Culture, l'Éducation nationale... Ce sont des partenaires qui pourront, outre le partenariat financier, apporter leur connaissance des projets, des actions et de leur mise en œuvre.

Ces multiples acteurs sont en capacité d'apporter les données éclairantes sur leurs lieux de vie et leurs attentes. Aussi est-il indispensable de les identifier de manière globale partant du postulat que l'entrée enfance/famille touche des domaines très vastes et variés. Chaque acteur participe à enrichir et concrétiser les projets ; aussi est-il un pré requis nécessaire de les associer à la démarche de réflexion et de mise en œuvre.

Marie-Dominique Calça, ministre de la Cohésion sociale lors du carrefour interrégional de Massiac, en 2009 : « Un ingénieur technique sait combiner et faire

*collaborer tous les corps de métiers, concourant ainsi à une même œuvre ; l'ingénieur social est un diplomate capable de faire travailler tous les acteurs – si divers soient-ils – ensemble, en respectant la légitimité de chacun. »*

## Créer des prétextes à rencontre et mobiliser les habitants

Il existe différentes manières de faire pour associer et mobiliser les acteurs :

- **Aller là où sont les habitants** pour les rencontrer : les cafés, les sorties et les fêtes d'école, les marchés, les fêtes locales, etc.
- **Provoquer des prétextes de rencontre** entre habitants/parents et entre acteurs des territoires. Pour ce faire, des outils et démarches ont été imaginés et créés par les accompagnateurs tels que *les Porteurs de paroles* et *l'Apéro de parents* en Saône-et-Loire. Ils permettent de faciliter la rencontre, de donner envie de partager la connaissance du territoire et bien au-delà, d'échanger autour de l'accueil des enfants, des familles, d'imaginer des actions, des projets à mettre en place.
- **Proposer des espaces, des temps de rencontre** entre parents, des lieux d'écoute et de parole, permettant aux parents les plus éloignés d'échanger, de rompre l'isolement telles *les Matinées-rencontres* dans le Cantal où les parents se retrouvent entre eux avec leurs enfants. L'enjeu est d'animer des espaces de rencontre, créateurs de lien social pour les parents, les enfants, les habitants et créer des réseaux de solidarité.

C'est souvent par **le jeu, la présence d'un artiste, que la parole peut se libérer**. C'est une autre dimension de la communication, de la rencontre **qui touche la sensibilité, qui permet de vivre des émotions ensemble et d'éveiller l'imaginaire** comme peut le faire *La Grande Lessive®* dans le Tarn-et-Garonne.

Quoi de mieux pour faire connaissance que de parler de son territoire, de ce que l'on y vit, de son parcours personnel, de ses enfants ainsi que de ce que l'on a envie qu'il se passe, de rêver d'actions. C'est un temps de partage qui doit d'être convivial, parfois ludique. Certains outils ont été créés pour libérer la parole, faciliter l'échange tel le *Jeu des territoires* en Auvergne, repris en Ardèche.

## Favoriser l'interconnaissance, le lien social et ritualiser les événements

Ces temps et espaces de rencontre peuvent être l'occasion de faire connaissance mais aussi d'organiser des événements phares qui favorisent la rencontre plus large de la communauté locale, telles *La Grande Lessive®*, *la Fête des crèches de montagne* en Ardèche. Ces moments qui scandent la vie des villages, un jour du semestre ou de l'année, ont requis en amont de nombreux temps de préparation, de réunions avec les acteurs et les habitants. Chaque année, ces **événements se réorganisent ; ils rythment la vie** des habitants, ils s'y préparent et l'attendent.

Pour avoir envie d'agir ensemble, il faut que les personnes se connaissent. Il faut **les autoriser à venir et leur permettre de se sentir à l'aise**. Ce n'est pas seulement amener les personnes « à venir vers », mais c'est aussi « aller vers ».

**Frédéric Jesu, chercheur-sociologue** lors du carrefour interrégional de Massiac, en 2009 : « *Les nouveaux arrivants contribuent à des rapprochements urbain-rural. L'implication dans la vie associative, qui peut déboucher sur des engagements politiques, permet à des familles de s'intégrer. Il s'agit de créer et développer des activités collectives partagées sur place, génératrices de relations et de liens sociaux ce qui permet de relier les gens entre eux à partir d'un plaisir partagé. [...] Il en résulte une nouvelle façon de concevoir les projets.* »

**Roger Renaud, ethnologue** lors du carrefour interrégional de Tarare, en 2012 : « *Je construis mon identité au quotidien en vivant des rencontres et c'est bien dans la rencontre que je construis l'univers. Je transmets mon identité par les actes quotidiens. Pour qu'il y ait une ouverture, il faut des murs avec des portes et des fenêtres, il faut du dedans et du dehors. Les gens vont se montrer ouverts s'ils y voient un intérêt pour eux.* »

Ces temps de rencontres peuvent aussi déboucher sur l'envie de créer un service ou une réalisation concrète.

# BOITE À OUTILS



## LES MATINÉES RENCONTRES

Les *Matinées rencontres* ont été imaginées pour favoriser les échanges entre les assistantes maternelles, les parents et les enfants. À Massiac, dans le Cantal, elles furent organisées toutes les deux semaines, pendant deux ans autour d'un café avec des activités pour enfants et adultes. Ces rencontres proposaient des temps de socialisation et d'éveil pour les enfants, mais elles étaient aussi des prétextes pour que naissent une parole et une réflexion collective sur les enjeux de la petite enfance en Pays de Massiac.

L'expression et le recensement des désirs et des besoins des familles mais aussi des assistantes maternelles ont pu ainsi être clairement identifiés, partagés, alors que ceux-ci étaient jusqu'alors peu connus, éparpillés. En complément de ces échanges, des données plus formelles ont été récoltées sur la base d'entretiens et de questionnaires.

À l'issue de cette expérience, un relais petite enfance, associant un relais assistantes maternelles avec la présence des parents et un lieu d'accueil enfants parents, a vu le jour et permet notamment de faire perdurer ces temps d'échange et de rencontre.

## LE JEU DES TERRITOIRES

Le *Jeu des territoires* a été créé pour animer des rencontres et faciliter l'expression et la prise de parole des personnes, tant des familles que des élus ou d'autres, impliquées localement et partager la connaissance de leur territoire. Il se présente sous la forme d'un plateau de jeu équipé d'un dé, de pions, de cartes avec des questions, auxquels il convient d'adjoindre une bonne dose de convivialité et de créativité ! Trois thématiques sont abordées : petite enfance/famille, territoire et liens entre les habitants. Un accueil pour les enfants est souvent organisé pendant ce temps de jeu afin que les parents puissent y participer sereinement.



Il existe cinq types de cartes dans chaque thématique :

- ⊕ « un par un » : chacun répond à la question.
- ⊗ « débat et des hauts » : deux personnes sont tirées au sort pour argumenter autour de l'affirmation posée.
- ⬠ « à vos cartes » : chaque participant, à l'aide de gommettes distribuées par l'animateur, positionne sur la carte les éléments demandés.
- 🗨 « mots à la pelle » : chaque participant donne les trois premiers mots qui lui viennent à l'esprit en lisant l'expression de la carte.
- 🎲 « attention action » : ce sont des cartes gages qui font reculer d'une case quoi qu'il arrive.

Ce jeu peut servir pour mener un diagnostic partagé ou stimuler des rencontres pour accompagner des porteurs de projets...

## L'APÉRO DES PARENTS

### Interconnaissance entre parents

L'Apéro des parents a été initié pour permettre aux parents de jeunes enfants d'un territoire de se retrouver et de nouer des liens avec d'autres. À la Tagnière, petit village de hameaux dispersés en Saône-et-Loire, un groupe de parents d'enfants encore non scolarisés a décidé de se donner rendez-vous tous les quatrièmes mercredis du mois, comme un rituel convivial. Les parents viennent seuls ou à deux, des jouets et tables sont installés pour que les enfants soient accueillis aussi. Ainsi, les plus petits vivent quelquefois leurs premiers temps de socialisation tandis que les parents se rencontrent et accueillent les nouveaux venus.

Au-delà des échanges informels, c'est l'occasion d'échanger des informations sur les activités du collectif de parents, de les évaluer, de les améliorer, de proposer de nouvelles activités.

Par exemple, un atelier cinéma, sur le thème : *C'est quoi être parent en milieu rural ?* a pu être mis en place. L'Apéro des parents accueille maintenant des parents de communes voisines et se renouvelle régulièrement.



## LA GRANDE LESSIVE®

### Prétexte à rencontre

La Grande Lessive® est un prétexte à la rencontre entre les habitants, les personnes âgées, les parents, les enfants des crèches, des écoles d'un village, d'un quartier... Il s'agit de produire des dessins, des textes, des découpages et collages, à partir d'un thème. Les productions seront accrochées à un fil à linge installé dans la rue, par exemple, entre divers lieux et services... Elle s'organise tous les ans dans un village de la Communauté de communes Quercy-Rouergue-Gorges de l'Aveyron (Tarn-et-Garonne) pour favoriser la rencontre et l'interconnaissance. Des artistes sont sollicités pour animer cette journée, tels des conteurs, des musiciens, des plasticiens, afin de la rendre à la fois ludique, conviviale et créative. Ces journées se préparent en amont : pour les enfants, il s'agit d'un vrai projet éducatif où, dans le cadre d'ateliers, ils préparent leurs dessins, leurs textes ; pour les adultes, c'est là aussi l'occasion de se rencontrer, d'échanger et d'exprimer par les mots ou le dessin, leur ressenti. Concept déposé au niveau international par une artiste plasticienne, cet événement fait référence aux grandes lessives d'autrefois organisées autour du lavoir. Cette grande lessive revisitée symbolise les liens qui se créent entre les habitants d'une commune, d'un territoire...



# COCONSTRUIRE DES PROJETS POUR LES ENFANTS ET LES FAMILLES

**P**our mener un projet d'accueil des enfants et de leurs familles, on s'inscrit dans une démarche de projet avec des étapes à franchir. De l'émergence d'une idée ou d'un constat, suivent l'état des lieux du territoire, l'étude de besoins des habitants, la définition du préprojet, l'étude de faisabilité, la recherche de financements, l'alliance avec les partenaires institutionnels et la concrétisation du projet... L'Accepp a déjà élaboré des guides méthodologiques destinés aux accompagnateurs de projets petite enfance (guides Horizon, Create...) qui déclinent les étapes de création. Il ne s'agit pas ici de reprendre ces éléments mais plutôt d'apporter un éclairage complémentaire sur la manière d'appréhender le développement de projets pour qu'ils s'inscrivent dans une démarche d'accueil et d'attractivité des territoires.

## De la rencontre à l'émergence d'un projet

Au départ, c'est généralement l'expression d'un manque ou d'un besoin qui enclenche des réflexions d'habitants ou une volonté politique de favoriser l'attractivité d'un territoire en travaillant sur des projets d'accueil. **Souvent, ce sont les parents qui sont moteurs pour qu'un service petite enfance s'ouvre sur leur territoire.** S'y adjoignent des professionnels de la petite enfance qui souhaitent y travailler. Quelle que soit la motivation première, **toute idée de projet doit être confrontée à la réalité du territoire.**

Un premier cercle constitué de parents, d'habitants aura à cœur d'élargir le groupe en allant à la rencontre de nouvelles familles. Il s'agit de transformer des questions individuelles en questions collectives. Ce temps permet d'identifier les besoins, le périmètre du bassin de vie concerné par le projet et d'en repérer les acteurs.

## Faire l'état des lieux et partager la connaissance du territoire

**La construction d'un projet passe par la réalisation d'un état des lieux afin de vérifier la pertinence du projet et les besoins des familles du territoire.**

Chaque territoire possède des caractéristiques socio-économiques, démographiques... Ce sont les données formelles (Cf. p.25) importantes à recueillir tout autant que les enquêtes à mener auprès des familles afin d'évaluer leurs besoins en matière d'accueil des enfants.

Ces données doivent être complétées par d'autres informations qui concernent les habitudes de vie du territoire : flux de population, déplacements, lieux attractifs pour l'emploi, loisirs, infrastructures et services existants, afin d'apporter des clés de compréhension des données chiffrées. Ces informations seront croisées avec les représentations des habitants, des autres acteurs et partenaires institutionnels. Ces recueils peuvent se faire lors de réunions publiques pour échanger avec les habitants,

par exemple *la Boite à constats* en Auvergne, lors de rencontres individuelles des différents acteurs et partenaires concernés ou encore lors d'une réunion les regroupant, telle *un Comité de pilotage*. L'objectif est d'engager un diagnostic partagé qui associe les habitants et les acteurs locaux et institutionnels dans une compréhension globale de territoire.

## Fonder et légitimer le groupe projet

L'état des lieux ou diagnostic participatif permet de partager la connaissance du territoire et de ses besoins en vue de fonder un projet commun. Si le projet est initié et porté par un groupe d'habitants, de parents, il est nécessaire de l'officialiser en le faisant reconnaître juridiquement par la constitution d'une association ou éventuellement d'une coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Il s'agit d'identifier les personnes pouvant composer ce groupe tout en le gardant ouvert à l'arrivée d'autres, **de définir les valeurs partagées et le but ou objet commun ainsi que les règles qui vont régir l'organisation du groupe.**

Cette phase requiert un dialogue important entre les membres du groupe afin d'être dans une posture bienveillante et de non jugement pour respecter la parole de chacun **en évitant les rapports de pouvoir et de hiérarchie.** C'est alors seulement que les rôles et les responsabilités de chacun pourront être établis et un consensus sur le sens du projet clarifié.

## Définir le projet et tester sa faisabilité et sa légitimité

Une fois les contours du ou des projets à mettre en œuvre définis, il s'agit maintenant de donner une dimension concrète au(x) projet(s) de service : la taille, l'ouverture, le personnel qualifié, le local, le budget, l'échéancier...

Plusieurs scénarii de projet doivent être imaginés afin de les présenter aux acteurs locaux et aux partenaires de tutelles. Dans un premier temps, il est important de coopérer avec les élus locaux afin de requérir leur consentement ainsi qu'avec les partenaires financiers et d'agrément (Cf. p. 36-37). Enfin, le projet doit être partagé et légitimé lors d'*un comité de pilotage*.

## Concrétiser le projet

Une fois l'accord de principe donné au groupe porteur de projet, la phase de réalisation démarre avec la recherche de locaux s'il s'agit d'un lieu d'accueil petite enfance ou enfance, la définition du projet d'établissement, le montage financier et la constitution de l'équipe des professionnels.

Là encore les débats et échanges sur le contenu du projet sont fondamentaux : **Quel projet d'accueil des enfants ? Quelles valeurs éducatives et sociales fondatrices du projet ? Quelle déclinaison en termes de pratiques au quotidien ? Quels horaires d'ouverture et quelle taille d'établissement ?** Des professionnels engagés et potentiellement futurs salariés de la structure peuvent être associés en amont pour aider à la conceptualisation du projet.

Le temps des projets est différent du temps institutionnel et les délais de concrétisation peuvent être assez longs (six mois à deux ans pour l'ouverture d'un lieu d'accueil de jeunes enfants). Pour ne pas faire retomber la mobilisation des parents, il est possible d'organiser des temps enfants/adultes sous forme d'ateliers, par exemple, *les Matinées-rencontres* dans le Cantal, et de les ouvrir à de nouveaux parents n'ayant pas été associés au démarrage. Il semble important d'inventer un fonctionnement régulier du groupe porteur de projet pour assurer une continuité de travail.

Au moment de l'ouverture de l'établissement, un événement festif sera organisé pour le faire connaître bien au-delà des parents usagers et le relier au territoire. **Le sens de la réalisation n'est pas seulement le service rendu mais le maillage humain qu'il représente.** Le mode de gestion où les usagers-parents sont les initiateurs et les responsables, oblige à revisiter le projet au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux parents, à comprendre s'il répond bien aux nouvelles demandes et pratiques de ces familles.

Dans les structures gérées par d'autres gestionnaires que des parents, on peut imaginer la création de conseils de parents qui auront notamment à s'interroger sur l'ouverture aux nouveaux parents.

# BOITE À OUTILS



## DE L'IDÉE À LA RÉALISATION D'UNE MICROCRÈCHE

### Pétronille en Pays Tronçais dans l'Allier

La création d'un lieu d'accueil petite enfance prend du temps et quand ce sont des parents et des habitants qui en sont à l'origine, ils doivent partager cette idée avec d'autres, analyser le territoire et ses besoins et associer les partenaires institutionnels comme ce fut le cas dans le Pays de Tronçais, au nord de l'Allier. « L'idée est née il y a cinq ans... En tant que maman, j'étais confrontée au mode de garde pour mes enfants... Il n'y a pas beaucoup d'assistantes maternelles. D'autres mères rencontraient le même problème. Nous avons donc décidé de lancer l'idée de création d'une microcrèche. » L'association *Pétronille en Pays de Tronçais* s'est créée pour permettre l'ouverture d'un lieu d'accueil petite enfance et la mise en œuvre d'initiatives favorisant le lien social et le soutien à la parentalité. Dans un premier temps, une étude de besoins a été menée auprès des familles du territoire par un groupe d'habitants appuyé par le centre social. Elle a démontré que le nombre de place d'accueil était insuffisant. Ensuite, des ateliers d'échange ont été organisés avec les habitants et ont permis de repérer les modes de vie des habitants et enfin de connaître les liens sociaux qui sont tissés sur

le territoire. À cette occasion, le *Jeu des territoires* a été utilisé comme outil d'animation. Ces temps ont permis d'engager une mobilisation des habitants et des élus autour des questions petite enfance et d'identifier les attentes et de favoriser l'interconnaissance. Les autres partenaires institutionnels (Pays, Conseil général, CAF et MSA) ont été associés à cette démarche et le projet a emporté l'adhésion de trois communes et l'implication de deux entreprises locales.

## LA BOITE À CONSTATS

### Un outil d'animation pour compléter l'état des lieux et lancer les réflexions collectives

Il s'agit d'une boîte qui, placée au centre d'une table, contient différents constats issus d'un diagnostic préalable de territoire et dont les thématiques sont diverses telles que l'emploi-formation, la démographie, la vie sociale, etc. Les participants, parents, habitants, élus et acteurs locaux... sont répartis en plusieurs groupes qui se réunissent chacun autour d'une *Boîte à constats* thématique. Pendant 15 min, les constats sont piochés, discutés, complétés et commentés par écrit sur une feuille commune. Les participants hiérarchisent et organisent les constats en fonction des priorités. Puis ils réfléchissent sur des pistes d'actions, les ressources connues du territoire (acteurs, dispositifs) et les freins. À l'issue de ces 15 min, les groupes se déplacent vers une autre *Boîte à constats*. Lorsque les groupes ont tourné sur l'ensemble des thématiques, la mise en commun se fait en plénière en s'appuyant sur les feuilles complétées par les groupes successifs. Cette méthode permet de nourrir les éléments de connaissance du territoire et d'envisager les actions à mettre en place.



## LE COMITÉ DE PILOTAGE

Lors de la création d'un lieu d'accueil petite enfance, des rencontres formelles entre les partenaires du territoire dit *Comité de pilotage*, constituent un gage de pérennité et de qualité. Il s'agit de réunir l'ensemble des partenaires concernés par un projet pour faire culture commune autour du projet, d'en analyser les avancées et de les valider de concert. Les partenaires concernés sont : les parents, quand ceux-ci sont les porteurs du projet, les élus locaux et communautaires, la CAF, la MSA, le Conseil général et parfois d'autres acteurs sociaux, éducatifs du territoire ou émanant d'autres secteurs, tels l'Emploi, le Droit des femmes. Ce fut, par exemple, le cas dans un territoire de l'Autunois Morvan en Saône-et-Loire, au vu de la création de services petite enfance, où le premier comité de pilotage a permis de partager la connaissance du territoire à partir de la présentation d'un état des lieux géographique, économique et démographique. S'en est suivi alors une étude plus approfondie avec une enquête auprès des familles. Un deuxième *Comité de pilotage* a été l'occasion de choisir parmi les scénarii de projets envisagés avec leur coût. Par ailleurs, quand les lieux d'accueil associatifs existent déjà, il est intéressant de réunir ces partenaires une fois par an pour faire le point sur le fonctionnement du lieu, son impact auprès des familles et plus largement sur le territoire.

## LES DONNÉES FORMELLES POUR MENER UNE ÉTUDE DE BESOIN

La réalisation d'une étude de besoin nécessite d'appréhender le territoire dans sa globalité en prenant en compte l'histoire locale ainsi que les attentes et besoins des habitants, les modes de vie et les lieux de rencontre... Cette connaissance doit être croisée avec des données précises recueillies auprès des services compétents (Insee, CAF, MSA...). Il s'agit :

- **des données démographiques** : nombre d'habitants par commune et par tranche d'âge, évolution de la population dans le temps, migrations de la population, vieillissement ou rajeunissement de la population, taille et type de familles...
- **des données géographiques** : reliefs, voies de circulation, transports, dispersion de l'habitat...
- **des données administratives** : organisation des collectivités territoriales, circonscription des administrations sociales, éducatives...
- **des données économiques** : catégories socio-professionnelles, taux d'activité féminin, taux de chômage, perspectives de développement...
- **des données enfance/famille** : taux de natalité, nombre de naissances et d'enfants par famille, nombre et particularités des services petite enfance, enfance, jeunesse existants.





## OUVRIR LES PROJETS EN FAVORISANT L'ACCUEIL, LES RENFORCER, LES PÉRENNISER

L'accueil ne se décrète pas. C'est, au départ, une posture volontaire. Cela réclame qu'on se mette à la place de l'autre pour s'interroger : « Qu'aimerais-je trouver en m'installant dans un village, en arrivant dans une association ? Qu'aimerais-je mettre en valeur de mon village et de mon association ? »

**Frédéric Jésus, chercheur-sociologue** lors du carrefour interrégional de Massiac, en 2009 : « *Il faut faire de l'arrivée des nouvelles populations une richesse pour les habitants de souche. [...] Accueillir, c'est recevoir, mais d'une certaine manière, il y a une notion de « transitivité » dans l'accueil où chacun a un chemin à faire vers l'autre.* »

Il ne s'agit pas, dans ces formes d'accueil, d'être sur une prestation touristique, mais bien de **partir du vécu des habitants et de leur capacité à prendre conscience de leurs propres atouts pour s'autoriser à les partager**. On ne peut s'ouvrir, accueillir si notre propre image et celle de son territoire sont négatives. C'est seulement si cette conscience positive est acquise, qu'on est en capacité de s'ouvrir à d'autres, venant de l'extérieur et on vit alors comme un enrichissement la rencontre et l'apport de personnes d'origines différentes. C'est ainsi que l'on permet à ces personnes de se sentir chez elles.

**Lionel Roucan, vice-président du Conseil régional d'Auvergne** lors du carrefour interrégional de Massiac,

en 2009 : « *Les gens viennent parce qu'ils ont envie. Les politiques n'ont pas de prise là-dessus. Fabriquer un environnement propice à l'accueil, c'est avoir une dynamique d'ouverture du territoire et non un simple attrait par la valorisation de ce que possède le territoire.* »

Il est pertinent, lorsque l'on souhaite accueillir de jeunes familles et favoriser l'attractivité d'un territoire, d'accompagner les lieux d'accueil des enfants existants à s'ouvrir en inscrivant l'accueil des nouveaux arrivants dans leur projet. Face à la fragilité de certains lieux d'accueil, il est utile pour ce faire, de commencer par les aider à se renforcer, à se pérenniser.

### Assurer le suivi postcréation, renforcer, pérenniser

Durant l'année qui suit l'ouverture d'un service, celui-ci va évoluer. Les familles prennent du temps pour confier leur enfant, pour y participer. L'organisation du service peut être différente du projet pensé initialement et se transformer à l'usage des nouvelles familles qui vont s'y investir et le fréquenter.

Par ailleurs, les services petite enfance sont confrontés à de nouvelles réformes administratives, normatives... pouvant fragiliser leur fonctionnement et leur pérennité. Il est d'autant plus important de les soutenir par un accompagnement adapté. Celui-ci peut s'organiser à

l'interne d'un lieu d'accueil ou en commun avec d'autres. Une attention particulière doit être portée pour renforcer l'équipe de parents dans la gestion et l'animation en imaginant des modalités de participation souples permettant une implication du plus grand nombre. Pour d'autres structures, des actions peuvent être menées afin de leur permettre une meilleure adaptation à leur environnement via des rencontres avec les partenaires locaux et des alliances avec d'autres structures du territoire.

**Ces actions d'accompagnement ont pu avoir pour effets des réorientations de projets, des mutualisations de postes et de moyens entre structures et une meilleure ouverture sur le territoire.**

## Adapter pour mieux prendre en compte les nouvelles familles

L'accueil des nouveaux parents et de leurs enfants sur un territoire ne peut pas être seulement envisagé par le développement de places d'accueil. **Accompagner les services existants à être plus ouverts sur leur environnement est aussi une manière de permettre à ces nouveaux parents de trouver une place au sein du territoire et de créer du lien social.**

Les services à l'enfance doivent faire évoluer leur projet d'accueil en vue de s'adapter aux nouvelles familles. Il s'agit de comprendre leurs attentes, leur mode de vie, leurs situations pour mieux les prendre en compte avec, par exemple *la Documentation des familles* utilisée dans le Rhône, en Auvergne et en Saône-et-Loire...

## S'ouvrir sur son environnement et créer des liens

L'accompagnement à l'ouverture comprend plusieurs étapes et demande du temps car il touche le fondement même du lieu d'accueil et son positionnement. Il questionne aussi les postures des professionnels et des parents bénévoles.

Tout d'abord, il s'agit **d'aller chercher ce qui permet l'ouverture et ce qui l'empêche** dans le fonctionnement quotidien. Ensuite, on peut travailler concrètement sur la thématique de l'accueil avec des questionnements tels

que : **Que signifie participer à l'accueil des nouvelles populations ? Par quoi cela passe-t-il ? Quelles sont les perspectives du lieu d'accueil ?** De nombreuses actions ont été mises en place par les lieux d'accueil petite enfance associatifs, telles :

- **le parrainage** des nouvelles familles par les anciennes en allant rencontrer celles récemment installées,
- **une redéfinition du *Projet social*** de l'association pour faire de l'ouverture un axe majeur,
- **l'extension du service** avec des horaires plus adaptés et/ou des places d'accueil supplémentaires,
- **le règlement de fonctionnement du lieu d'accueil révisité** pour s'adapter aux besoins des nouvelles familles,
- **des plaquettes de communication** attractives permettant de faire connaître les lieux d'accueil des enfants, les espaces de rencontre entre parents, les lieux et codes culturels du territoire,
- **des brochures sur l'accueil et l'implication des familles**, par exemple : « *le Guide des nouveaux parents bénévoles* », en Midi-Pyrénées,
- **des temps d'échange** ouverts à toutes les familles : des pots d'accueil, des cafés des parents,
- **des événements** festifs et conviviaux (fêtes, journées portes ouvertes...).

**Ces actions ont pour effet de générer de nouveaux liens sociaux entre les habitants, les familles** ainsi que de modifier l'image et les représentations des territoires et permettre de nouveaux choix stratégiques tournés vers l'accueil et l'avenir.

Penser l'ouverture et l'ancrage du projet dans son environnement, c'est créer **une dynamique de lien social**. Des liens intergénérationnels se tissent entre une crèche et une maison de retraite voisine, des lieux passerelles entre la crèche et l'école..., la proximité, l'interconnaissance donne une dimension plus large aux projets.

**Valérie, parent** lors du carrefour interrégional de Tarare, en 2012 : « *Il est important que chaque parent puisse s'impliquer en tissant du lien entre les parents de la structure mais aussi entre des personnes d'un même territoire. Travailler sur la mixité entre les parents « nouveaux arrivants » et parents « locaux » permet ainsi de maintenir une cohésion de territoire.* »



## BOITE À OUTILS



### ACCUEILLONS LES NOUVEAUX PARENTS

#### Le guide pratique des parents bénévoles

Lors des rencontres de sensibilisation avec les crèches du Tarn et du Lot, les parents et les professionnels ont décidé d'élaborer un guide pour les nouveaux parents bénévoles. Plus de deux ans ont été utiles pour l'aboutissement de ce guide qui s'appuie sur les pratiques existantes dans les lieux d'accueil et celles à mettre en œuvre pour accueillir les familles. Il est le fruit d'une longue élaboration de parents et de professionnels qui se sont rencontrés régulièrement pour partager leurs questionnements, leurs manières d'appréhender leur place et leur rôle réciproques et les cadres imaginés pour faire vivre cette implication des parents. Les fédérations territoriales ont animé ces rencontres, permis ces échanges puis repris l'ensemble des idées pour construire un outil commun. Une graphiste a été sollicitée pour mettre en forme les contenus. Ce guide présente l'organisation associative et les différentes fonctions des parents bénévoles. Il deviendra un outil de référence, pour les parents et les professionnels des lieux d'accueil petite enfance afin de favoriser l'accueil et la participation active des parents.

### PROJETS INTERGÉNÉRATIONNELS

Mettre en relation les générations fait partie d'une approche globale sur le vivre ensemble. Cette réflexion croise plusieurs attentes : échanger entre générations des petits enfants aux arrière-grands-parents, rompre avec l'isolement des familles et des personnes âgées, animer la vie locale, exercer une forme de solidarité et vivre tout simplement des moments de convivialité et de partage. En pratique, les projets qui se montent impliquent les professionnels (des maisons de retraites, des crèches...), les associations locales, les partenaires, les résidents et les enfants avec leurs parents et parfois leurs grands-parents. Ces actions impliquent le respect des rythmes de chacun et la prise en compte des contraintes liées aux âges.

À Gourdon, dans le Lot, la crèche parentale *Écoute s'il joue* a choisi de s'allier à l'association de retraités *Lire et faire lire* pour promouvoir la lecture. Elle mobilise aussi de jeunes retraités pour des sorties-poussettes. À Blanzat, dans le Puy-de-Dôme, le multiaccueil *Pain d'épices* organise des rencontres au sein d'une maison de retraite. Enfin à la crèche des *Oisillons du Ravatel*, dans le Rhône des actions sont mises en place avec les résidents de l'hôpital de long séjour autour de la motricité, du jardin et de moments festifs (repas, chorale...).





## LE JEU DE LA DOCUMENTATION DES FAMILLES

### Un jeu pour l'accueil de toutes les familles

Ce jeu a été élaboré par le réseau européen Decet (Diversity in Early Childhood Education and Training), dont fait partie l'Acepp, pour susciter la réflexion des parents, des professionnels de l'enfance sur les questions de participation des familles et d'ouverture à tous. Il invite au dialogue. Mis en scène sur le principe du jeu de l'oie, il permet aux joueurs de répondre à des questions en montrant des photographies de familles et d'enfants d'origines différentes avec leurs particularités (sociales, culturelles...). Dans le Rhône, en Auvergne, en Saône-et-Loire, il a été utilisé pour aborder la question de l'ouverture, de l'accueil aux nouvelles familles et a permis aux parents et aux professionnels de lieux d'accueil de réfléchir à cette question parfois sensible de l'ouverture à des familles de toutes origines. Par le biais du jeu, de nombreux sujets peuvent être abordés comme les prénoms des enfants, la diversité des situations et configurations des familles. L'intérêt consiste à aborder nombre de questions attachées à la diversité par le jeu et ainsi s'ouvrir à la différence et au non jugement. Les paroles se libèrent, les familles apprennent à se connaître. Les liens se tissent doucement, la différence devient une autre façon d'être complémentaire et chacun s'enrichit au contact de l'autre.

## QUESTIONNER LE PROJET SOCIAL POUR Y INSCRIRE L'ACCUEIL

Le Projet social est un des deux textes fondateurs avec le Projet éducatif qui définit le fonctionnement d'un lieu d'accueil de la petite enfance. Élaborer un Projet social, c'est répondre aux questions : quelle place le lieu d'accueil occupe-t-il dans son environnement ? Au-delà de la dimension éducative, quelles sont les dimensions sociales qui définissent le lieu d'accueil ? Il formalise le positionnement de la structure dans une dynamique territoriale et partenariale. Des rencontres intercrèches ont été organisées pour sensibiliser les parents et les professionnels à la question de l'accueil des nouvelles familles. Rapidement ces parents et professionnels ont réalisé, qu'au-delà de l'accueil de l'enfant, la présence de leur crèche avait un réel impact sur les territoires et notamment en termes d'attractivité et de liens entre les habitants. De fait, se questionner sur la thématique spécifique de l'accueil interroge directement le sens du Projet social des lieux d'accueil de jeunes enfants et les valeurs sur lesquelles ils se fondent. Plusieurs outils ont été utilisés pour réfléchir sur le projet social et notamment le *Label parental Acepp*® qui propose des critères pour travailler sur les pratiques et des outils d'animation comme la technique de l'arbre (schéma heuristique) pour travailler avec les groupes. Ces rencontres ont permis à chacun de valoriser les pratiques professionnelles d'accueil, d'identifier les effets des lieux d'accueil dans leur environnement mais surtout de définir des conditions pour mener des projets tournés vers l'accueil.





## PARTAGER ENTRE TERRITOIRES ET METTRE EN RÉSEAU LES INITIATIVES

L'intérêt de travailler sur l'accueil à l'échelle d'un Massif permet de sortir des contingences territoriales en partageant les mêmes problématiques, tels les thèmes abordés lors des rencontres annuelles, carrefours et colloque, du programme Apemac : les espaces de confins, la qualification des habitants, l'adaptation des services dans les zones de faible densité, la citoyenneté, l'image de soi et des lieux de vie, la petite enfance et l'avenir des territoires... L'enjeu est bien **de créer des synergies, de relier les projets et initiatives, de partager les démarches entre acteurs de différents territoires et de mettre en réseau les initiatives.**

**Jean-Yves Pineau, directeur du Collectif ville campagne** lors du colloque final à Bellerive-sur-Allier, en 2013 : *« Votre principe c'est l'hybridation, de créer ou recréer du lien. [...] La vie nécessite de l'épaisseur, du lien et vous vous savez créer du lien entre les gens, entre les communes, entre les communautés de communes, les départements, les régions, l'État, entre les institutions. C'est précieux. »*

### Relier les initiatives et projets dans une dynamique de réseau

Les structures et initiatives en milieu rural sont souvent isolées et éloignées des centres urbains. Les relier en créant des dynamiques de réseau comme *le Ballard'ou* dans le Rhône est une nécessité. Les parents et les professionnels des différents lieux d'accueil peuvent aussi se retrou-

ver, échanger, penser des projets communs tels des fêtes comme *la Fête des crèches de montagne* en Ardèche, des ateliers collectifs et des productions concertées comme *le Guide des nouveaux parents bénévoles*, en Midi-Pyrénées.

**Roger Renaud, ethnologue** lors du carrefour interrégional de Massiac, en 2009 : *« Dans les circonstances du monde actuel, c'est une fonction essentielle de pouvoir mettre en communication des initiatives, des générations... Il y a un travail de reconsolidation de sens qui appelle des compétences et des questionnements. »*

La mise en commun de plusieurs actions et projets aboutit à une économie de moyens mais, bien au-delà, elle renforce chacun grâce à l'échange, oblige à témoigner de sa propre action et à l'enrichir de celle des autres.

**Bernard Collot, chercheur en éducation et pédagogie** lors du carrefour interrégional de Saint-Léger-sous-Beuvray, en 2011 : *« On peut distinguer deux approches un peu différentes de dynamiques citoyennes : on prend le territoire dans sa globalité et on crée des pôles divers et variés pouvant répondre à des besoins différents, et provoquant un maillage citoyen du territoire ou bien, à partir d'un projet bien particulier, un projet parental, par exemple, on crée un pôle citoyen qui pénètre dans le territoire par ses actions propres et les citoyens qui en émergent influent par leurs comportements d'autres secteurs du territoire. »*

L'organisation en réseau permet le maillage entre structures formalisées, entre groupes informels et acteurs d'un même territoire d'action. Il est basé sur des relations de confiance et de réciprocité.

Le réseau peut se construire entre pairs comme, par exemple, des parents et des professionnels de lieux d'accueil petite enfance qui se retrouvent régulièrement dans un territoire à dimension humaine (*Le Réseau des crèches de montagne* en Ardèche, les services à l'enfance des Monts de Lacaune dans le Tarn...). Mais cette dynamique de réseau, de lien, peut aussi dépasser les logiques sectorielles et cloisonnées entre les différents types de lieux, tels des projets écoles-crèches, intergénérationnels, sociaux et culturels... qui s'organisent le plus souvent dans une proximité géographique.

**Jean-Yves Bechler, Commissaire du Massif central** lors du carrefour interrégional de Saint-Léger-sous-Beuvray, en 2011 : « *La question de la mise en réseau travaillée dans le programme Apemac permet naturellement de dépasser les fragilités de chacun des territoires. Elle permet surtout la montée en compétence qui elle-même, est fermet de cohésion sociale grâce à l'amélioration du travail de proximité. Ceci permet d'engendrer un cercle vertueux de la confiance qui est le cœur du sujet de la relation entre l'association et l'institution.* »

## Partager les outils et les méthodes entre régions

Durant l'ensemble du programme Apemac, les équipes locales ont pu échanger régulièrement, partager et témoigner sur les avancées des actions et les outils d'animation et d'accompagnement utilisés et/ou créés. C'est une montée en compétence de chacun, certaines personnes sont plus spécialisées dans le développement local, d'autres sur l'éducation, sur l'animation et ce partage permanent a permis de professionnaliser l'ensemble du groupe. Parfois ces temps furent enrichis par l'apport d'experts (universitaires, autres réseaux...) dans un domaine particulier.

Au-delà de partager les évolutions sur les territoires, il est important de pouvoir se mettre à distance, de prendre le temps d'analyser ce qui marche et pourquoi. Il a été par-

ticulièrement intéressant de transférer des outils et des méthodes créés, vers d'autres territoires en les adaptant. Ce fut notamment le cas pour de nombreux outils dont : *les Malles itinérantes, Fédéripe et Mahdi, le Jeu des territoires, la Documentation des familles...*

Ces outils correspondent à une méthodologie d'animation spécifique. En effet, ils facilitent l'accès et la participation des habitants à des réunions plus formelles et peu fréquentées par les habitants. Ils suscitent la prise de parole de tous et les échanges en favorisant le renforcement des liens entre les personnes dans un climat convivial et ludique.

### Marie-Dominique Calça, ministre de la Cohésion sociale

lors du carrefour interrégional de Massiac, en 2009 :  
« *La mutualisation des savoirs et des savoir-faire, ainsi que des problématiques permet de chercher ensemble les réponses qui constituent un avenir inventé par tous.* »

## Communiquer et rendre attractifs les territoires

Un des enjeux de l'attractivité est de faire connaître les atouts, les richesses, les réussites émanant des territoires, montrer qu'il est possible de mener des actions qui attirent les familles et donner envie à d'autres territoires de se mobiliser mais aussi à des familles de venir s'y installer.

Les outils de communication mis en œuvre dans le cadre du programme Apemac ont été multiples :

- **un site internet** pour témoigner des projets, des réflexions ;
- **des carrefours interterritoires** pour échanger, partager avec des témoignages d'habitants, d'acteurs de terrain ainsi que d'experts universitaires, chercheurs, de partenaires institutionnels ou de réseaux impliqués dans les politiques d'accueil pour enrichir les réflexions ;
- **des publications diverses** : communiqués de presse, plaquettes, articles, actes des carrefours... ;
- **et des films** dont certains ont été diffusés en 2012 et 2013 sur Demain TV.

Un programme à l'échelle du Massif prend tout son sens en termes de mutualisation, de transversalité et de communication interterritoires.



## BOITE À OUTILS

### Réseau des Crèches de Montagne



## LA FÊTE DES CRÈCHES DE MONTAGNE

**Le festif au service du lien social et de la mise en réseau**

Dans les territoires où les initiatives et les projets sont isolés, l'important est de trouver des moyens pour les désenclaver. Un grand temps festif qui se prépare une fois par an avec des rencontres en amont pour l'organiser paraît très favorable pour rompre cet isolement. C'est le cas, en Ardèche, avec *la Fête des crèches de montagne* qui est un évènement annuel impulsé par le réseau des crèches. Cette fête itinérante est accueillie tour à tour par les onze structures d'accueil petite enfance et circule du Plateau Vivarais-Lignon en Haute-Loire, au fil de la Vallée de l'Eyrieux jusqu'à Saint-Pierre-ville, en effectuant une boucle par les plateaux de Vernoux et Lamastre. Elle propose des temps permettant aux parents, enfants et professionnels de se rencontrer et partager un moment convivial autour d'espaces ludiques. Au-delà de l'aspect festif, *le Réseau des crèches de montagne* permet d'engager des réflexions pour créer du lien, rompre l'isolement. Ainsi, il organise durant l'année des actions autour de la qualité d'accueil, la formation des professionnels et la collaboration entre les parents et les professionnels des structures d'accueil et l'ouverture à tous.

## EXPÉRIENCE CROISÉE FÉDÉRIPE ET MAHDI

**Des malles itinérantes de sensibilisation à l'accueil des nouveaux arrivants**

*Fédéripe* et *Mahdi* sont deux personnages énigmatiques à découvrir. *Fédéripe* en Auvergne revêt une forme de structure de motricité, quant à *Mahdi*, sa petite sœur ardéchoise, elle s'incarne en une malle pédagogique décorée. Toutes deux circulent dans les associations petite enfance pour aborder la thématique de l'accueil des nouvelles familles et de la diversité et arrivent avec des livres et des jouets sur ce thème.



Eils annoncent leur venue en envoyant une carte postale. Enfants, parents et professionnels les accueillent ensuite pendant deux à trois semaines, l'occasion de développer et de partager des activités ludiques et éducatives. Les aventures de *Fédéripe* et *Mahdi* sont consignées dans le carnet de voyage qui les accompagne.

*Fédéripe* et *Mahdi* ont déjà vécu un périple dans de nombreuses associations et sont revenues chargées de cadeaux, de projets avec une réelle volonté de travailler la question de l'accueil des nouvelles familles.



## LE BALLAD'OU

**Un outil de développement social local au service de la petite enfance**

*Le Ballad'ou, Bus pour Animer Les Liens Diversité Ouverture*, circule dans le département du Rhône et transporte du matériel et des jeux pour les enfants. Tel un levier de développement local itinérant, sa mission est d'aller à la rencontre des familles en milieu rural comme en milieu urbain afin de favoriser des temps d'échange parents-enfants. Il leur permet de se saisir des questions qui les concernent en étant force de proposition et de générer des dynamiques basées sur la petite enfance, la parentalité. Pour ce faire, il est utilisé de manière régulière : les familles prévoient son arrivée, il rythme le temps des familles qui s'y retrouvent régulièrement avec leurs enfants ou de manière ponctuelle dans le cadre d'événements particuliers. *Le Ballad'ou* a spécialement été mobilisé pour favoriser l'accueil des nouveaux arrivants et leurs liens avec les habitants du pays tels, un temps de recueil de paroles citoyennes à Tarare, une fête de la petite enfance pour l'inauguration de la microcrèche *Les Darlous* à Saint-Loup ou pour fêter les dix ans de l'association parentale *Les Oisillons du Ravatel* sur la communauté de communes du Pays de l'Arbresle.

## FILMS ET RADIO, QUAND ON MÉDIATISE

Depuis les années 90, l'Acepp coopère avec une équipe de producteurs cinéastes-ethnologues *Intereurop*. En 2012, l'Acepp, retrouve cette équipe et se lance dans la production d'une série documentaire *Des traces, des pays, des hommes*. Série qui a été diffusée sur Demain TV (câble et web) en 2012 et 2013. Dans cette série, l'accent est mis sur la démarche de développement de l'Acepp avec un regard ethnologique. Il s'est agi de faire découvrir des territoires ruraux et périurbains dans toute la profondeur, la richesse et la complexité de leur vie. Il y est question de liens sociaux, d'intergénérationnel, de créations artistiques, de rencontres insolites entre enfants, habitants, artistes, éducateurs et élus locaux. Six films ont été produits et diffusés dont deux tournés en Massif central : *Le Ballad'ou* et *La Grande Lessive*®.

L'Acepp a, par ailleurs :

- témoigné dans le film *Massif central : Nouveaux arrivants / Nouveaux services* diffusé sur le site [telefigeac.com](http://telefigeac.com). C'est la crèche parentale *Écoute s'il joue* de Gourdon qui a accueilli le tournage,
- enregistré une émission de radio lors du carrefour interrégional de Tarare en 2011, émission diffusée en ligne par RVR Radio.

Enfin, un film documentaire *Tout est possible* de 15 min a été produit par les Foyers ruraux de Saône-et-Loire. Réalisé par trois jeunes femmes, il témoigne de leur installation en milieu rural sur la commune de La Tagnière en Autunois-Morvan.



# BOITE À OUTILS



## DES RENCONTRES INTERRÉGIONALES

Le programme Apemac a été ponctué de nombreuses rencontres pour partager entre territoires les problématiques touchant à l'accueil des familles et aux actions et démarches engagées. Parmi celles-ci, **cinq carrefours interrégionaux et un colloque final national** ont été organisés chaque année. Les carrefours ont réuni chacun plus de quatre-vingts personnes et une centaine pour le colloque final. Parents, habitants, élus, agents de développement, universitaires, professionnels, responsables d'écoles de formations (du travail social et de formation supérieure agricole), représentants d'autres réseaux associatifs (dont les Maisons familiales rurales, les Centres sociaux, le Collectif ville campagne, les CIVAM, les Foyers ruraux, la Fédération nationale pour l'école rurale...) et des représentants d'administrations territoriales venant principalement des six régions du Massif central ont participé à ces temps de rencontre privilégiés entre tous. Les journées s'organisaient en temps de plénière comprenant des interventions d'experts ainsi que de responsables politiques et des temps d'ateliers afin de partager les projets, les expériences, les méthodes. Elles ont été accueillies dans des territoires d'intervention où les équipes du programme et les acteurs locaux recevaient les autres territoires. À chaque rencontre, un thème spécifique a été choisi en lien avec une des problématiques du territoire accueillant.

- Le premier carrefour : **Attractivité des territoires et petite enfance en Massif central** s'est déroulé en mars 2009 à Saint Antonin-Noble-Val dans le Tarn-et-Garonne. Ont été abordées des questions sur la petite enfance et la participation des familles comme leviers d'attractivité et de développement local.

- Le deuxième carrefour : **Nouvelles familles, enjeux de territoire** a eu lieu en octobre 2009 à Massiac dans le Cantal. Il a porté sur les relations entre les différentes cultures et les différentes familles.

- Le troisième carrefour : **Territoires : accueillir, qualifier** a été organisé en octobre 2010 à Saint-Agrève, en Ardèche. Il a permis d'échanger sur les espaces de confins dont les principaux enjeux sont de maintenir les personnes qualifiées et de penser des processus de qualification des personnes et également des territoires.

- Le quatrième carrefour : **Éducation et citoyenneté, comment créer les conditions pour l'engagement de tous** s'est déroulé, en mai 2011, à Saint-Léger-sous-Beuvray, en Saône-et-Loire. Au cœur de cette rencontre : l'éducation populaire et la participation des parents dans les projets et services qui les concernent comme atout pour l'éducation des enfants.

- Le cinquième carrefour : **Vivre au cœur des territoires, s'exprimer, s'associer, créer** s'est tenu, en décembre 2012, à Tarare, Beaujolais Vert, dans le Rhône. La question de l'image des territoires et de son impact en terme de valorisation tant pour les habitants que pour l'extérieur en a été la thématique principale.

- Le colloque national final : **Petite enfance - Grands Projets** a eu lieu en octobre 2013 à Bellerive-sur-Allier, près de Vichy. Il a été l'occasion de revisiter les actions du programme Apemac dans la durée et d'en mesurer les effets sur les territoires en terme de création de services à l'enfance portés par les familles et d'animation du lien social.

Les actes de ces rencontres ont été publiés par l'Accepp.

# LES LIEUX ET SERVICES POUR LES ENFANTS ET LES FAMILLES

L'ensemble des modes d'accueil du paysage de la petite enfance et de l'enfance est présenté dans ce chapitre. Vous trouverez une description de chaque type d'accueil, de ses points forts et de ses points de vigilance, illustré par des exemples de réalisations issues des accompagnements. Chaque type de lieu a été soutenu, accompagné et ou créé sur le territoire du Massif central selon les principes et les méthodologies énoncés précédemment. En fonction des besoins recensés, des demandes des familles, du contexte géographique et socioéconomique, du projet politique des collectivités territoriales et de l'engagement des partenaires institutionnels, ce sont différentes formes d'accueil qui ont été développées ou accompagnées.

36	Données générales	
38	Multiaccueil ou crèche - halte-garderie	
	• Zoom .....	39
40	Crèche parentale	
	• Zoom .....	41
42	Microcrèche	
	• Zoom .....	43
44	Crèche familiale	
	• Zoom .....	44
45	Maison d'assistantes maternelles	
	• Zoom .....	45
46	Relais assistantes maternelles	
	• Zoom .....	47
48	Jardin d'enfants	
	• Zoom .....	48
49	Action et lieu passerelle	
	• Zoom .....	49
50	Lieu d'accueil enfants parents	
	• Zoom .....	51
52	Accueil de loisirs sans hébergement	
	• Zoom .....	53
54	Ludothèque	
	• Zoom .....	54

# DONNÉES GÉNÉRALES

Les secteurs de la petite enfance (0-6 ans) et de l'enfance sont au croisement de nombreuses politiques publiques dont l'éducation, la parentalité, la prévention précoce, l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, l'intégration sociale, la lutte contre l'exclusion, l'emploi. Les enfants peuvent être accueillis au sein d'une grande diversité de services de manière spécifique hors Éducation nationale. Ceux-ci ont des normes et des réglementations en fonction du type d'accueil et, à ce titre, peuvent obtenir des financements publics.

## Où sont accueillis les enfants ?

Le premier mode de garde des enfants en France est **au domicile des parents** (parents, grands-parents...).

Ensuite, il existe des lieux où les enfants sont accueillis par des équipes pluridisciplinaires de professionnels issus des filières de la santé ou du sanitaire et social. Plusieurs formes d'**Établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)** existent : **les crèches collectives et haltes-garderies, les crèches parentales, les microcrèches, les crèches familiales, les accueils de loisirs (ALSH), les jardins d'enfants**. Un même établissement dit multiaccueille peut associer l'accueil collectif et l'accueil familial ou l'accueil régulier et l'accueil occasionnel. Ces lieux proposent une complémentarité des uns par rapport aux autres dans une cohérence globale d'accueil de jeunes enfants. Des **actions passerelles** ou **lieux passerelles** peuvent s'organiser entre un EAJE et une école.

De plus, les jeunes enfants peuvent être accueillis par une **assistante maternelle** agréée libérale. Cette professionnelle exerce son activité à son domicile ou à l'extérieur de son domicile avec d'autres assistantes maternelles dans le cadre de **maisons d'assistantes maternelles (MAM)**. Dans les deux cas, les parents sont employeurs des assistantes maternelles. Elles peuvent être reliées, dans le cadre d'un **relais assistantes maternelles (RAM)** qui est un espace d'information, d'animation pour les assistantes maternelles et aussi les enfants et les parents d'un territoire.

Enfin, il existe des lieux où les enfants viennent accompagnés d'un adulte (parent, assistante maternelle, grand-parent...) comme les **ludothèques** ou encore les **lieux d'accueil enfants parents (LAEP)** avec des professionnels ou des bénévoles-accueillants. Ces lieux contribuent à la socialisation des enfants, aux échanges entre adultes et participent à l'animation de la vie locale et au soutien à la parentalité.

## Quels sont les acteurs de la petite enfance ?

Il n'existe pas d'obligation en France à mener une politique de la petite enfance (pas de compétence obligatoire).

- **Les communes ou les intercommunalités** assument généralement la compétence, c'est un réel choix politique. Elles s'engagent à financer une partie du fonctionnement des EAJE mais de façon variable et parfois à mettre à disposition les locaux. Un contrat enfance-jeunesse peut être signé entre la collectivité locale ou territoriale et la CAF qui octroie une aide directement à la collectivité signataire.
- **Le président du Conseil général** délivre les arrêtés d'ouverture des établissements d'accueil de la petite enfance et les agréments des assistantes maternelles, après avis de son service de Protection maternelle et infantile (PMI) qui assure un rôle majeur de contrôle en lien avec la législation et la réglementation en vigueur.
- **Les Caisses d'allocations familiales (CAF)** participent au financement des EAJE à la fois sur l'investissement et le fonctionnement pour leurs ressortissants du régime général. Pour le fonctionnement, une prestation de service est directement versée au gestionnaire. Les CAF peuvent, pour les assistantes maternelles et les microcrèches, verser directement aux familles la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), dans le respect des règles d'ouverture des droits. Des aides financières à l'investissement et à l'équipement sont proposées par les CAF dans le cadre d'un plan national.
- **Les Mutualités sociales agricoles (MSA)** participent au financement pour leurs ressortissants du régime agricole, selon le même montant que les CAF. Elles interviennent aussi, la plupart du temps, dans le financement du contrat enfance-jeunesse en fonction du pourcentage de leurs ressortissants et participent souvent, pour une part, au financement de l'investissement et de l'équipement.

## LES ACCUEILS COLLECTIFS PETITE ENFANCE

- **Des professionnels de la petite enfance diplômés et des normes d'encadrement** fixées par le Code de la Santé publique : Articles R.2324-34 à R.2324-46 avec un adulte pour cinq enfants qui ne marchent pas et un pour huit enfants qui marchent. Pour la fonction de direction, les diplômes requis sont ceux de puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants avec expérience et d'autres sur dérogation et pour la fonction d'encadrement, les infirmières, auxiliaires de puériculture et aussi les CAP, BEP ayant des contenus liés à l'accueil de l'enfant...
- **L'obligation d'élaborer un projet d'établissement** qui comprend le projet social, le projet éducatif, le projet pédagogique et le règlement de fonctionnement.
- **Des établissements recevant du public qui doivent respecter des normes de sécurité.** Des recommandations sur la superficie ou la configuration des locaux sont données par les services PMI pour l'autorisation d'ouverture.
- **La qualité d'accueil des enfants est garantie** par la qualification du personnel, le projet d'établissement et l'aménagement des locaux.
- Ces lieux d'accueil peuvent être pensés pour être, au-delà de l'accueil des enfants, **des leviers de développement et d'animation des territoires.**

- **Les entreprises** peuvent participer au financement des lieux d'accueil en réservant des places d'accueil ou en finançant une partie du coût de l'accueil. Elles sont alors aidées dans le cadre du crédit d'impôt famille.
- D'autres aides à l'investissement et au fonctionnement peuvent être sollicitées auprès du Conseil général, de la Région, de l'Europe, de Fondations en fonction des projets et du territoire...

## Qui peut gérer ?

Ces lieux et services pour les enfants peuvent être gérés en direct par une collectivité publique ou une personne de droit privé à but lucratif ou non lucratif (association, mutuelle, coopérative).

Une association peut gérer un ou plusieurs établissements. Il est plus courant en milieu rural qu'elles en gèrent plusieurs, répondant à un besoin élargi des enfants du territoire. Plusieurs formes de contractualisation existent entre l'association et la collectivité :

- **La subvention est possible quand le projet relève d'une initiative locale d'habitants.** Elle s'accompagne

d'une convention d'objectifs et de partenariat signée entre l'association et la collectivité. C'est le projet de l'association qui justifie l'octroi de la subvention. Cette forme est privilégiée dans le réseau de l'Accepp car elle permet aux parents de s'impliquer activement dans les projets d'accueil de leurs enfants et de mieux s'inscrire comme citoyens dans la vie locale.

- **La collectivité peut aussi faire le choix d'une délégation de service public** et élaborer un cahier des charges auquel les opérateurs intéressés répondent dans le cadre d'une procédure précise. Celle-ci implique de part et d'autre des compétences techniques et juridiques pointues, ce qui éloigne, de fait, les associations locales de parents.

## Que paient les familles ?

En fonction du lieu d'accueil fréquenté, la participation financière des familles varie.

- En ce qui concerne **les EAJE, tels que les crèches collectives et haltes-garderies, les crèches parentales et les crèches familiales**, les familles paient une participation en fonction de leurs ressources, suivant le barème national. Quelle que soit la participation des familles, la prestation de service unique (PSU) CAF ou MSA apporte un financement complémentaire pour compenser la participation différenciée des familles ; ainsi l'accessibilité pour toutes les familles est favorisée.
- Pour **les microcrèches**, les gestionnaires peuvent choisir un financement via la PSU avec un cofinancement des collectivités ou, uniquement par les familles qui paient le tarif fixé librement par le gestionnaire et elles perçoivent alors directement l'aide PAJE de la CAF ou de la MSA.
- Pour **les assistantes maternelles**, le tarif payé par les familles est libre avec un coût plafond, ce qui pose aussi la question de l'accessibilité à toutes les familles. Celles-ci reçoivent alors la PAJE de la CAF ou de la MSA.
- Pour **les accueils de loisirs et les LAEP**, le coût pour les familles est libre. Les gestionnaires reçoivent une prestation de la CAF ou de la MSA. Les collectivités locales peuvent, elles aussi, abonder financièrement.

1 - Nous avons fait le choix de mettre le terme « assistante maternelle » plutôt que « assistant maternel » car les hommes sont très peu nombreux à exercer ce métier.

# MULTIACCUEIL OU CRÈCHE-HALTE-GARDERIE

Les multiaccueils sont des établissements d'accueil de jeunes enfants de zéro à six ans qui proposent trois types d'accueil combinés : un accueil de type régulier (ou crèche) dont l'accueil est récurrent, prévu et organisé avec les parents, un accueil de type occasionnel (ou halte-garderie) où là encore, les demandes des familles sont connus à l'avance mais l'accueil est de plus courte durée, souple et l'accueil exceptionnel ou d'urgence où les demandes des familles ne sont pas connues à l'avance.

C'est la formule classique d'accueil dont l'encadrement des enfants est assuré par une équipe pluridisciplinaire qui se différencie en fonction de la taille de la structure particulièrement en ce qui concerne la fonction de direction.

## Une possibilité d'associer les parents

Les parents peuvent avoir une place dans le lieu d'accueil quel que soit le mode de gestion ; leur place doit être définie dans le projet d'établissement (Cf. encadré p. 37). Ce fonctionnement, avec la participation des parents, permet de prendre en compte le contexte local pour répondre au mieux aux besoins des familles du territoire et



assurer la pérennité du service, mais elle est surtout un élément de qualité d'accueil en apportant une continuité éducative sécurisante pour l'enfant et ses parents.

Prendre en compte les besoins, la parole des parents aux côtés des élus locaux, promouvoir un accueil de qualité avec les professionnels et favoriser le respect et l'ouverture à tous sont des priorités essentielles pour le programme Apemac et l'Accepp.

### POINTS POSITIFS

- ✓ Le projet d'établissement obligatoire permet d'explicitier les valeurs sous-jacentes, les projets éducatif et social ainsi que les moyens mis en œuvre
- ✓ L'équipe peut être pluridisciplinaire et est encadrée par une directrice qualifiée dans le domaine de la petite enfance

- ✓ Les parents paient en fonction de leurs ressources

### POINTS DE VIGILANCE

- Une structure de trop grande taille peut freiner la mise en œuvre d'un projet bien adapté à chaque famille, à chaque enfant et nécessite des compétences de management importantes de la part de la direction



## ZOOM SUR... LES MULTIACCUEILS

LES LIEUX ET SERVICES

### LES OISILLONS DU RAVATEL

**Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, Rhône**

Aux *Oisillons du Ravatel*, crèche-halte-garderie à gestion associative parentale, les parents ne sont pas tenus de faire des permanences auprès des enfants. Pourtant, leur accueil y est pensé comme une fonction essentielle. Pour l'équipe de professionnelles, l'accueil se joue dès la rencontre avec la famille dans sa globalité. Bien accueillir les parents, les écouter, comprendre leurs attentes, leur laisser du temps pour l'observation est un gage de qualité pour accueillir les enfants. Au quotidien, il ne s'agit pas de « faire une place » mais plutôt d'ouvrir l'espace pour que les parents investissent le lieu à leur façon sans que ce soit forcément cadré à l'avance. Concrètement les parents s'investissent dans le projet social et éducatif, ils peuvent assurer une fonction de représentation plus politique ou être engagés dans des actions concrètes (choisir les livres à la médiathèque, participer à un atelier musique, accompagner une sortie, aider à l'organisation de moments festifs...). Pour faire le lien entre la maison et la crèche, les parents sont invités à réaliser un album photo qui est à disposition de l'enfant puis complété au fur et à mesure par des photos de la vie à la crèche. Des temps réservés aux parents sont proposés pour favoriser l'échange et la convivialité.



Parallèlement, un groupe d'habitants se mobilise avec la volonté de participer au développement du territoire sur le plan social et économique. Il aboutit à la création de l'association de parents. S'en suivent des rencontres avec les élus, on évoque : le rôle de la crèche *Les petits déboulinés* dans l'attractivité des territoires et l'accueil des nouveaux arrivants. Ces rencontres ont permis d'intégrer au projet social de la crèche, une dimension d'accueil avec une attention particulière pour les nouveaux arrivants (isolement, décalage entre la vie rêvée à la campagne et la vie réelle, temps des déplacements...).

Le multiaccueil accueillant douze enfants ouvre ses portes en 2008 sous statut d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) composée de quatre collèges (salariés, usagers-parents, collectivités territoriales et entreprise). C'est une société commerciale avec un but social ayant pour objet : la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêts collectifs, qui présente un caractère d'utilité sociale.

La gestion participative, la responsabilité partagée de tous les acteurs de la SCIC permet une proximité dans les relations et les échanges et donc des prises de décisions concertées. Pour l'association de parents, la mobilisation se fait notamment sur l'évènementiel et non plus la gestion pure ce qui apporte un intérêt différent pour le multiaccueil.

### LA CRÈCHE DE LA ROCHE GOURDON

**Une SCIC à Saint-Michel-de-Boulogne, Ardèche**

Au départ une entreprise familiale de technologie basée à Saint-Michel-de-Boulogne a souhaité soutenir et fidéliser ses cinquante salariés-parents alors que l'offre d'accueil des jeunes enfants était quasiment inexistante sur ce territoire rural situé entre Aubenas et Privas au centre de l'Ardèche.

# CRÈCHE PARENTALE

Les crèches parentales sont des multiaccueils de vingt places maximum, vingt-cinq par dérogation, gérés par les parents dans le cadre d'une association. Les parents participent à la vie de la crèche sur un principe de collaboration parents-professionnels autour de l'enfant. Cette implication peut prendre différentes formes : temps auprès des enfants, gestion, administration, réflexions éducatives, temps entre parents... Les parents participent à l'élaboration du projet social et éducatif en coopération avec les professionnels, à celle du règlement de fonctionnement et au choix de l'équipe professionnelle dont ils sont les employeurs. Ils sont plus sécurisés pour confier leurs enfants en y étant impliqués et acquièrent des compétences auprès des professionnels et des autres parents par le partage des pratiques éducatives. En assumant une responsabilité au sein du lieu d'accueil et comme partenaires des collectivités, ils sont souvent amenés, par la suite, à devenir acteurs dans la vie locale.

Ils peuvent participer à l'accueil des enfants aux côtés des professionnels selon leur disponibilité et peuvent alors être comptabilisés dans le taux d'encadrement (Cf. encadré p. 37). L'équipe professionnelle, avec un professionnel assumant la responsabilité, est garante de la qualité



d'accueil des enfants notamment pour assurer la continuité éducative et favoriser l'implication des parents. Si la crèche parentale est avant tout un mode d'accueil, elle offre aussi un espace de convivialité, de partage de valeurs et de pratiques éducatives entre parents et professionnels.

## Une possibilité de mise en réseau

Des réseaux comme l'Acepp, organisent des formations régulières parents-professionnels pour faire vivre la coéducation et proposent des formes d'accompagnement et de mutualisation sur des fonctions dites supports (comptabilité, gestion du personnel...) qui offrent une meilleure garantie de qualité d'accueil et de pérennité.

### POINTS POSITIFS

- ✓ Une structure de taille raisonnable qui favorise l'interconnaissance, la reconnaissance et la confiance entre parents et professionnels
- ✓ Une équipe de professionnels et un projet d'établissement de même nature que dans les autres lieux d'accueil collectifs garantissant les valeurs et les moyens mis en œuvre
- ✓ Les parents paient un peu moins cher que dans les multiaccueils du fait de leur implication dans la structure et en fonction de leurs ressources
- ✓ C'est une structure qui offre une continuité éducative, source de sécurité pour les enfants en évitant une fracture entre la famille et la

crèche et un enrichissement grâce à une pédagogie multiâge

- ✓ Les professionnels y trouvent une meilleure reconnaissance des parents qui les voient au quotidien, une prise en charge des enfants plus satisfaisante et un intérêt à être interrogé régulièrement par les parents

### POINTS DE VIGILANCE

- Les professionnels ont un rôle prépondérant pour favoriser l'implication des parents et doivent avoir des compétences et une motivation pour animer la coopération avec les parents et les échanges autour des valeurs éducatives et des choix de chacun



# ZOOM SUR... LES CRÈCHES PARENTALES

LES LIEUX ET SERVICES



## LES CRÈCHES PARENTALES CLERMONTOISES

Dans les crèches *Les Petits Loups* et *Les Petites Canailles*, les enfants, les parents et les professionnels sont tous acteurs du projet éducatif. Même si les projets de ces deux crèches parentales sont différents de par leur histoire et leur évolution, elles ont en commun le fait que les parents ont une place à part entière au quotidien pendant un temps de permanence auprès des professionnels afin d'accompagner les enfants. Voir son enfant grandir au milieu des autres, partager ses préoccupations de parents avec d'autres parents, pouvoir discuter en toute confiance avec les professionnels, envisager sa place de parents au-delà de la crèche dans la vie locale, faire des propositions, échanger et apprendre des autres, comprendre les difficultés rencontrées par les professionnels au quotidien, prendre des responsabilités, être acteur... Quelle richesse ! Pour les enfants, bien sûr il y a la diversité des activités d'éveil à la crèche et des projets de sortie (concerts, promenades, etc.). Mais, surtout, voir ses parents présents dans la crèche est très sécurisant, comme une continuité entre la maison et la crèche. Des liens se créent entre les enfants et les adultes, la crèche est alors un réel lieu de socialisation qui perdure dans le temps. Pour les professionnels de ces deux crèches, cette collaboration quotidienne avec les parents est vécue comme une reconnaissance mutuelle. Ce partage de l'éducation des enfants leur demande d'innover sans cesse et d'adopter une posture dynamique. Point d'orgue des projets éducatifs pour les deux structures : la crèche verte. Tout le monde

déménage dans un cadre de verdure du Puy de Dôme, les uns dans un gîte, les autres dans un camping, afin de resserrer les liens entre tous dans un contexte différent... Une bouffée de coéducation que personne ne souhaite voir disparaître !

## LES CRÈCHES PARENTALES DU LOT

Dans le Lot, la majorité des services d'accueil petite enfance sont des crèches associatives à gestion parentale. Beaucoup ont l'agrément crèche parentale tout en fonctionnant comme un multiaccueil : leur agrément a pu, dans le passé, bénéficier d'une certaine souplesse de la part du Conseil général, notamment au niveau des conditions d'encadrement face à la difficulté de recrutement de personnes diplômées. Cette particularité est liée à l'identité de ce département très rural à densité démographique faible, doté d'une attractivité touristique indéniable. Traversé par l'autoroute A20, le Lot est une terre d'accueil pour les personnes en quête d'un mieux vivre à la campagne, dans un cadre environnemental de qualité. Ces vingt-cinq dernières années, se sont installés de nouveaux habitants par choix de vie. Les crèches qui se sont développées ont été initiées par ces nouvelles familles sans soutien familial de proximité car éloignées géographiquement des grands-parents. Des parents n'ayant pas pu trouver de solution d'accueil pour leurs enfants décident de se mobiliser en s'impliquant dans la création d'accueils collectifs associatifs. Ils souhaitent trouver une solution de proximité afin d'éviter à leurs enfants de longs trajets en véhicule, favoriser le maintien des classes dans le regroupement intercommunal, redynamiser la vie locale et le lien social. La mobilisation de ces nouveaux habitants a toujours été active auprès des élus locaux, de la CAF et de la MSA. Aujourd'hui, nombreuses sont les associations de parents qui ont développé en complémentarité de la crèche, un accueil périscolaire et/ou extrascolaire.

# MICROCRÈCHE

Les microcrèches sont des multiaccueils de petite taille (dix places maximum) avec un mode de fonctionnement souple dans leur mise en œuvre et leur fonctionnement. En effet, leur taille plus restreinte est adaptée à une forme plus familiale de l'accueil.

Le personnel se compose de plusieurs professionnels ayant de l'expérience auprès des jeunes enfants telles des personnes diplômées et/ou qualifiées pour l'encadrement (Cf. encadré p.37) et des assistantes maternelles. Quand le nombre d'enfants est inférieur à quatre, un seul professionnel peut accueillir les enfants durant certains moments de la journée, par exemple, le matin à l'ouverture ou le soir à la fermeture.

Une personne diplômée, pour assurer la fonction de référent technique, est associée à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre du projet d'accueil ainsi qu'à la coordination des personnes en charge de l'encadrement. Ce



réfèrent peut, par exemple, être un professionnel d'une structure voisine (RAM, multiaccueil) qui a un poste partagé entre les deux structures et permet ainsi une coopération enrichissante pour chacune d'elles.

Les microcrèches sont particulièrement adaptées aux territoires de faible densité. Leur mode de financement peut prendre deux formes différentes : la PSU ou la PAJE (Cf. encadré p. 37).

## POINTS POSITIFS

- ✓ Une solution d'accueil collectif de petite taille et de proximité pour les parents, avec plus de souplesse et de rapidité dans le montage
- ✓ Libre choix pour le gestionnaire du mode de financement
- ✓ Un projet d'établissement de même nature que dans les autres lieux d'accueil collectifs garantissant les valeurs et les moyens mis en œuvre
- ✓ Un lieu de vie de petite taille particulièrement adapté aux jeunes enfants et au respect de chaque enfant prenant en compte ses particularités et celles de sa famille (culturelles, sociales, liées à une situation de handicap, horaires atypiques...) et permettant une pédagogie multiâge
- ✓ Dans le cadre d'un financement via la PSU (Cf. p.37), les parents paient un

tarif un peu moins élevé que dans les multiaccueils et en fonction de leurs ressources

## POINTS DE VIGILANCE

- Le choix du mode de financement par les familles (via la PAJE), entraîne une tarification libre qui, trop élevée, peut être excluante pour certaines familles. Il faut donc proposer des tarifs différenciés et négocier auprès de la collectivité locale un soutien financier
- Le référent technique devrait avoir, au-delà des temps de supervision et de suivi du projet d'établissement, des temps consacrés à l'encadrement des enfants avec l'équipe professionnelle
- Le risque de remplacer les multiaccueils par plusieurs microcrèches



# ZOOM SUR... LES MICROCRÈCHES

LES LIEUX ET SERVICES



## HISTOIRE DE BULLES

### À Caylus, Tarn-et-Garonne

La microcrèche *Histoire de Bulles* d'une capacité de dix places a ouvert ses portes en 2009. Soutenue par la Communauté de communes Quercy-Rouergue-Gorges de l'Aveyron, sa création est issue d'une réflexion collective sur ce territoire rural de faible densité où de nouvelles familles sont venues s'installer exerçant des activités dans les domaines agricole, touristique, artisanal parfois de manière saisonnière. La microcrèche est gérée par une association de parents garante du projet d'établissement et de la gestion financière. Elle assume la fonction employeur auprès de l'équipe professionnelle composée de deux éducatrices de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture, d'une animatrice et d'une aide pour le ménage. L'animatrice du Relais assistantes maternelles, géré par la Communauté de communes, est mise à disposition pour assurer un accompagnement auprès de l'association. Elle assure ponctuellement une présence dans la crèche et propose des temps partagés avec les assistantes maternelles. Des ateliers pédagogiques communs regroupent les enfants de la microcrèche et ceux accueillis par les assistantes maternelles. Enfin, la microcrèche contribue activement aux événements du village avec la médiathèque, les écoles, les artistes du village...

## DES MICROCRÈCHES POUR REDYNAMISER LE TERRITOIRE

### Mont du Lyonnais, Rhône

En 2012 et 2013, deux microcrèches associatives ont vu le jour, l'une sur la commune de Saint-Julien de Bibost, *Comme à la maison* et la seconde sur les communes de Saint-Loup et de Dareizé, *Les petits Darloups*. Ces ouvertures sont issues de la mobilisation de professionnels petite enfance et de parents. Elles ont permis d'offrir des places d'accueil de proximité à des enfants sur des territoires ruraux périurbains qui en manquaient et qui n'étaient pas en mesure d'ouvrir des structures d'accueil de plus grande taille. À l'initiative de ces microcrèches, l'implication des parents, souvent nouvellement arrivés sur le territoire et des assistantes maternelles, a été déterminante. Elle a été appuyée rapidement par les élus locaux et les partenaires institutionnels (CAF, PMI). Ces services viennent en complémentarité des autres modes d'accueil de ces territoires en particulier l'accueil proposé chez les assistantes maternelles. Le lien avec les écoles maternelles a été largement pris en compte avec un double objectif : maintenir, voire augmenter les effectifs d'enfants fréquentant l'école du village et permettre un passage progressif de la crèche à l'école maternelle.



# CRÈCHE FAMILIALE

Les crèches familiales, également appelées services d'accueil familial, emploient des assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile de un à quatre enfants généralement âgés de moins de quatre ans. Des temps de regroupements collectifs favorisant la socialisation et l'éveil sont organisés : les assistantes maternelles et les enfants se retrouvent dans les locaux de la crèche familiale. C'est une formule intermédiaire entre l'accueil collectif et l'accueil chez une assistante maternelle.

Les assistantes maternelles agréées y sont encadrées par un ou plusieurs professionnels en fonction de la taille de la structure : puéricultrice, médecin ou éducateur-riche de jeunes enfants. Comme dans les lieux d'accueil collectifs, un projet d'établissement est défini comprenant un projet éducatif, un projet pédagogique et un projet social.

L'assistante maternelle est rémunérée par le gestionnaire de la crèche. Dans ce cas, le parent n'est pas employeur de l'assistante maternelle, il paie la crèche familiale avec le même tarif que celui des crèches parentales ou des microcrèches.



## POINTS POSITIFS

- ✓ Elle permet de rompre l'isolement des assistantes maternelles qui s'enrichissent au contact des autres
- ✓ L'employeur est la crèche familiale et le parent ne paie pas en direct l'assistante maternelle et paie la crèche en fonction de ses ressources
- ✓ Une création plus rapide qu'un établissement d'accueil collectif
- ✓ Un projet d'établissement de même nature que dans les autres lieux d'accueil collectifs

## POINTS DE VIGILANCE

- Le coût d'une crèche familiale peut se révéler élevé pour la collectivité locale ou territoriale
- Les assistantes maternelles et les relations avec les familles restent sous la responsabilité de la directrice ce qui nécessite de la part des assistantes maternelles une volonté à vouloir s'intégrer à une telle organisation



## ZOOM SUR... LES CRÈCHES FAMILIALES

### LES P'TITES NACELLES

#### Annonay, Ardèche

Ouverte il y a plus de 40 ans par le Centre communal d'action sociale d'Annonay, la crèche familiale *Les P'tites nacelles* est l'un des premiers services d'accueil de jeunes enfants proposé aux familles résidant sur l'une des seize communes du bassin d'Annonay. Elle compte soixante places. Les enfants sont accueillis chez des assistantes maternelles encadrées par une directrice infirmière, une éducatrice de jeunes enfants chargée de l'animation des temps collectifs et une secrétaire. Une visite au domicile des assistantes maternelles est effectuée hebdomadairement. Les parents font partie

du conseil de crèche et ils sont conviés à participer aux temps collectifs proposés tous les matins. Depuis quelques années, la crèche est en réseau avec huit autres structures d'accueil du jeune enfant. Cela a permis de créer des malles (motricité, musique, tapis à histoires), de monter divers projets (formations, conférences, fêtes, échanges entre professionnels et analyse de la pratique) pour rompre l'isolement et favoriser la complémentarité des modes de garde et la collaboration entre les parents et les professionnels.

La mise en place d'une charte qualité par la CDAJE de l'Ardèche pour tous les lieux d'accueil du jeune enfant contribue au développement des partenariats entre les structures et à la cohérence de leurs pratiques.

# MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Cette nouvelle formule d'accueil qualifiée de Maison d'assistantes maternelles ou MAM est un regroupement d'assistantes maternelles qui exercent hors de leur domicile dans un local partagé pour accueillir les enfants. Chacune des assistantes maternelles demandent alors un agrément délivré par la PMI pour l'accueil d'enfants dans un local commun. Ce n'est pas un mode d'accueil collectif. Les assistantes maternelles sont salariées par les parents qui leur confient leurs enfants. Parfois, il leur est demandé d'être en lien avec un RAM. La création d'une MAM peut prendre du temps : trouver un local et l'aménager, se rencontrer entre assistantes maternelles, apprendre à se connaître, se faire confiance, trouver ensemble des points communs, des cadres de régulation, obtenir l'agrément... L'Accepp ne désire pas développer ce type d'accueil considérant le fonctionnement peu sécurisant et risquant de prendre la place de réels lieux d'accueils collectifs. Les microcrèches, souples et rapides à mettre en œuvre sont déjà une formule plus légère et moins coûteuse que les autres structures pour accueillir les jeunes enfants.

## POINTS POSITIFS

- ✓ La MAM peut permettre de répondre aux besoins d'assistantes maternelles confrontées à des problèmes particuliers liés à l'inadaptation de leur logement ou de sa localisation ou à leur envie de travailler avec d'autres professionnelles et rompre leur isolement

## POINTS DE VIGILANCE

- Les MAM ne sont pas des lieux d'accueil collectifs mais leur organisation nécessite des compétences et des volontés communes dans l'organisation d'un projet collectif et la mise en commun de valeurs éducatives et des moyens à mettre en œuvre
- Les parents restent les employeurs d'une seule assistante maternelle alors même qu'il peut arriver que l'enfant se trouve sous la responsabilité d'une autre assistante maternelle
- Il est important de ne pas prioriser un projet de MAM au détriment d'une microcrèche ou d'une crèche collective ou parentale
- Demande en général un suivi régulier des services de la PMI
- Les tarifs en vigueur qui sont ceux des assistantes maternelles peuvent être excluant pour certaines familles



## UNE EXPÉRIENCE À LA TAGNIÈRE

### En Saône-et-Loire

À La Tagnière, petit village d'habitat dispersé et enclavé, il n'y a ni assistante maternelle ni crèche. Pour rompre leur isolement, des parents ont créé un lieu de rencontre familial avec la mise à disposition d'un local par la mairie. Par ailleurs, organisés en collectif, ils ont exprimé le besoin d'un accueil pour leurs jeunes enfants. Des femmes du village souhaitant accueillir des enfants n'ont pu obtenir l'agrément d'assistante maternelle car leur domicile n'était pas aux normes et n'étant pas propriétaires, elles n'ont pas pu faire les travaux adéquats. Deux mères, dont l'une avait une expérience auprès d'enfants, ont proposé de

demander un agrément d'assistante maternelle dans le local parental afin d'accueillir au maximum cinq enfants. Elles ont commencé à aménager le local avec les parents, suite à l'accord des services PMI et de la Mairie. Au moment d'ouvrir le lieu, l'une des futures assistantes maternelles a déménagé et le projet de MAM a été stoppé. Il aurait pu se concrétiser mais il reposait sur l'entente entre deux personnes et, de plus, deux microcrèches étaient en projet sur le territoire et le collectif de parents et la Mairie n'ont pas voulu leur faire concurrence. Le collectif de parents continue à mener de nombreux projets dont *l'Apéro des parents*, des soirées thématiques, des journées festives avec les enfants et s'ouvrent à d'autres familles des villages environnants.

# RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Les Relais assistantes maternelles ou RAM ont en charge l'animation auprès d'assistantes maternelles sur un secteur géographique défini. Ils sont animés et coordonnés par un professionnel de la petite enfance et une personne ayant exercé auprès d'enfants. Le RAM est géré par une personne morale qui embauche un ou plusieurs animateurs-responsables en fonction du nombre d'assistantes maternelles du territoire déterminé.

Lieu d'information pour les parents et pour les assistantes maternelles, il participe au recensement de l'offre et de la demande d'accueil et à la diffusion de ces informations. Il conseille les familles dans leur choix de modes d'accueil, renseigne sur les prestations et les démarches et peut être ressource pour les questions touchant à la fonction d'employeur. Il soutient et encourage la professionnalisation des assistantes maternelles.

Il peut jouer un rôle de médiation entre parents et assistantes maternelles et mettre en place des rencontres thématiques. Des temps collectifs d'éveil et de socialisation sont organisés pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles, sous la responsabilité de ces dernières. Toutes ces actions peuvent être délocalisées sur plusieurs sites ou communes, on parle alors de RAM itinérants.



Depuis quelques années, la CNAF demande que les fonctions des RAM soient élargies à l'accueil au domicile des parents et pour certains, ils deviennent des centres de gestion des inscriptions des enfants dans les services petite enfance du territoire.

Le fonctionnement des RAM, vu l'étendue de ses fonctions, peut être très différent selon les territoires, le professionnel qui l'anime et son gestionnaire.

S'ils sont agréés par la CAF, les RAM peuvent obtenir une aide de sa part couvrant une partie des frais de fonctionnement. La part restant revient aux collectivités locales ou territoriales et parfois à la MSA ou au Conseil général.

## POINTS POSITIFS

- ✓ Le RAM est un espace de rencontre pour les assistantes maternelles qui rompt leur isolement et leur permet de se professionnaliser mais il est aussi un lieu de socialisation et d'animation pour les enfants et leurs parents
- ✓ Il est un espace d'information, un observatoire des besoins en terme d'accueil de jeunes enfants et un outil d'animation d'une politique cohérente de la petite enfance sur un territoire

- ✓ Les RAM peuvent s'organiser en réseau départemental

## POINTS DE VIGILANCE

- La mobilisation des assistantes maternelles peut être freinée par des contraintes logistiques (déplacements, rythmes des bébés...)
- Pour les RAM itinérants, trop d'itinérance peut être chronophage et impacter sur la qualité du service
- La place des parents est à prendre en compte et à développer



# ZOOM SUR... LES RAM



## BAMBIN'OU, UN RAM ITINÉRANT

### Communauté de commune de la région de Beaujeu, Rhône

Le Relais assistantes maternelles *Bambin'ou* est incarné par une camionnette équipée de jeux, livres, espaces créatifs qui se déplace sur seize lieux de la communauté de communes.

Géré par une association composée de parents et d'assistantes maternelles, il fonctionne avec deux animatrices salariées. Son fonctionnement itinérant permet d'aller au plus près des enfants, parents et assistantes maternelles leur évitant ainsi de longs déplacements.

Au-delà de l'accueil des enfants pour des temps d'éveil et de socialisation, il permet aux assistantes maternelles et aux parents de rompre l'isolement et d'échanger des informations et des réflexions sur le développement de l'enfant.

Un planning est régulièrement communiqué pour informer des lieux où il s'installe.

Ce RAM associatif et itinérant est un acteur incontournable de la politique petite enfance du territoire. L'association souhaite toucher d'autres communes afin de poursuivre la mise en lien des habitants.

## RAM LES KANGOUROUS

### Communauté de communes de Quercy-Rouergue-Gorges de l'Aveyron

Créé en 2006, le Relais assistantes maternelles itinérant *Les Kangourous* est un lieu ressource pour les familles ainsi que pour les professionnelles de l'accueil à domicile (assistantes maternelles, gardes à domicile, candidates à l'agrément). Géré par la Communauté de communes, il est basé à Saint-Antonin Noble Val. Il regroupe une vingtaine d'assistantes maternelles. L'animatrice du RAM propose des permanences d'information pour les familles, les professionnelles et les candidates à l'agrément ainsi que des permanences téléphoniques et d'accueil pour toutes questions sur les modes de garde, pour trouver une assistante maternelle ou une garde à domicile, comprendre les implications d'être parent employeur, connaître les démarches afin de devenir assistante maternelle.

Des matinées d'éveil sont organisées pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile accompagnées des enfants dont elles s'occupent. Elles sont aussi ouvertes aux familles du territoire. Jeux et activités proposés aux enfants et aux adultes permettent de rompre l'isolement des familles en partageant un moment de détente et de convivialité et de préparer en douceur la séparation entre enfants et parents.

Le RAM travaille en lien étroit avec la crèche *Capucine* et la microcrèche parentale *Histoire de bulles*, toutes deux associatives à gestion parentale.



# JARDIN D'ENFANTS

Les jardins d'enfants sont des lieux d'accueil collectifs pour les enfants âgés de deux à six ans, encadrés par une équipe de professionnels. Le taux d'encadrement est d'un adulte pour quinze enfants. Des activités sont proposées avec pour objectif principal de favoriser l'éveil des enfants et de les accompagner vers la scolarisation.

Ils offrent un accueil régulier ou occasionnel. C'est une formule d'accueil à mi-chemin entre la crèche et l'école maternelle qui est adaptée pour développer des actions passe-relles.

Particulièrement quand il n'existe pas de lieu collectif d'accueil de jeunes enfants, il permet aux enfants de fréquenter un premier lieu d'éveil et de socialisation ou alors, il peut venir compléter un multiaccueil afin de privilégier l'accueil des plus grands enfants.

Il est géré, comme tout établissement d'accueil d'enfants, par une personne morale avec une autorisation d'ouverture délivrée par le président du Conseil général (via la PMI).



## POINTS POSITIFS

- ✓ Les projets éducatif et pédagogique sont spécifiques aux enfants de plus de deux ans avec un accent mis sur l'éveil des enfants en préscolarisation

## POINTS DE VIGILANCE

- La création d'un jardin d'enfants peut avoir des répercussions sur les effectifs des enfants en école maternelle



## ZOOM SUR... LES JARDINS D'ENFANTS

### LE JARDIN D'ENFANTS DE MILHARS

#### Dans le Tarn

L'association des parents d'élèves gère le lieu depuis sa création en 1996. Cette initiative a été portée par un collectif de parents, la Mairie et l'enseignante de la classe unique de la commune avec le concours de la PMI, de la CAF, de la MSA et du RAM associatif.

À l'origine, un constat : l'école primaire à classe unique ne pouvait pas recevoir les enfants de moins de cinq ans et ces derniers étaient alors inscrits à l'école maternelle privée d'un village voisin où ils poursuivaient leur scolarité. Peu à peu l'école de Milhars se vidait. Pour concrétiser le lien étroit avec

l'école, le jardin d'enfants associatif offre quatorze places d'accueil dans des locaux partagés avec l'école et accueille les enfants jusqu'à quatre ans. Un accueil parents-enfants est proposé le mercredi matin en coanimation avec l'animatrice du RAM. Depuis 2003, pour permettre l'accueil des enfants avant deux ans, il est agréé multiaccueil avec une auxiliaire de puéricultrice, une animatrice petite enfance et une titulaire du CAP petite enfance. Le jardin d'enfants accueille aussi des familles de plusieurs communes du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

# ACTION ET LIEU PASSERELLE

Il faut distinguer les lieux ou actions passerelles des classes passerelles. Ces dernières sont localisées dans une école maternelle pour les enfants de deux-trois ans et fonctionnent sur le même rythme que le temps scolaire sous la responsabilité de l'Éducation nationale.

Concernant les actions et lieux passerelles, il n'existe pas de modèle général. Ces structures ou dispositifs s'adaptent aux réalités locales (proximité école-crèche, choix éducatifs des parents et des professionnels de la petite enfance et de l'Éducation nationale...). Les actions ou lieux passerelles sont fréquemment mis en œuvre, à l'initiative d'une crèche ou d'un RAM en lien avec une école maternelle de proximité.

Il s'agit de favoriser les premiers contacts avec le système scolaire pour les enfants de plus de deux ans accueillis en crèche. Un projet pédagogique est construit conjointement par les professionnels de la crèche et les enseignants pour organiser des temps de rencontre ponctuels entre les enfants de la crèche et de l'école maternelle et parfois, ceux accueillis par des assistantes maternelles reliées à un RAM.



## POINTS POSITIFS

- ✓ Les lieux ou actions passerelles permettent le développement de coopérations enseignants-professionnels de la petite enfance et permettent la découverte progressive de deux espaces différents, l'école et la crèche, pour des enfants de deux-trois ans
- ✓ L'implication des parents dans ces projets est une plus-value

## POINTS DE VIGILANCE

- Il n'existe pas de financement spécifique pour ces projets



## ZOOM SUR... LES LIEUX PASSERELLES



### LES P'TITS CAILLOUX

#### Lacrouzette dans le Sidobre, Tarn

La crèche *Les petits Cailloux*, gérée par les parents a ouvert depuis plusieurs années un lieu passerelle avec les deux écoles, privée et publique, du village. Deux matinées par semaine, dans chaque école, les enfants de deux à trois ans du lieu passerelle vont participer aux activités des écoles maternelles avec les élèves. Ces matinées comprennent des temps d'activités dirigées, des temps libres et une petite collation où les enfants sont ravis de se retrouver. Les parents peuvent inscrire leurs enfants au lieu passerelle pour favoriser une préparation à l'école et une socialisation mais ces enfants doivent aussi avoir été présents à la crèche quelques mois avant.

# LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Les lieux d'accueil enfants parents (LAEP) sont des espaces de socialisation qui accueillent de manière libre et sans inscription des jeunes enfants (moins de six ans) accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent, assistante maternelle...) pour un temps déterminé, dans un lieu adapté à l'accueil des jeunes enfants. Cet accueil est organisé par des « accueillants » professionnels et/ou bénévoles formés, garants des règles de vie spécifiques à ce type de lieu.

Un lieu d'accueil enfants parents se crée et se développe autour de valeurs visant à valoriser et soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur et à favoriser, conforter la relation entre les enfants et les adultes.

Ces valeurs sont sans cesse actualisées, en adéquation avec le projet du lieu. Le LAEP respecte la confidentialité et l'anonymat des familles.

Le règlement de fonctionnement stipule les conditions de fréquentation pour les familles. Le LAEP propose des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

Un LAEP peut être géré par une collectivité locale ou une association. La CAF peut participer au financement des LAEP après reconnaissance, en versant au gestionnaire une prestation couvrant une partie des frais de fonctionnement.



De manière plus informelle, des ateliers enfants-parents peuvent s'organiser pour encourager des rencontres entre enfants et entre parents (Cf. *les Matinées rencontres*). Ils ne sont pas reconnus comme LAEP par la CAF.

Ces ateliers enfants-parents peuvent s'organiser, comme moments précurseurs d'un lieu d'accueil de jeunes enfants en création. Les parents se retrouvent alors avec leurs enfants et imaginent des activités et des temps d'échange, l'occasion pour les parents de réfléchir notamment au projet à développer et aux enfants d'avoir un espace de socialisation en attendant son ouverture.

## POINTS POSITIFS

- ✓ Un LAEP est un lieu de rencontre, de convivialité pour les parents et grands-parents, de soutien à la fonction parentale mais aussi un espace de socialisation pour les enfants
- ✓ Un accueil libre, anonyme et gratuit
- ✓ Ce type de projets est tout à fait adapté à la gestion associative et souvent relié à une autre structure (crèche, RAM, centre social...)
- ✓ Mettre en lien les LAEP et les RAM permet aux projets de s'organiser

en complémentarité  
en accueillant aussi les assistantes  
maternelles et les enfants  
qui leurs sont confiés

## POINTS DE VIGILANCE

- Les LAEP n'ont pas de visée thérapeutique mais nécessitent une supervision régulière des accueillants
- La rotation des accueillants mis à disposition peut devenir à terme difficile à gérer



## DES LIEUX POUR FAVORISER LES LIENS DÈS LA PETITE ENFANCE

### **Enfants Parents et Campagne, Lilominots et Mille et une pattes, Puy-de-Dôme**

Interpellées par l'isolement social que vivent de nombreuses familles, notamment à la campagne, trois associations dans le Puy-de-Dôme ont souhaité offrir aux enfants et à leurs parents des lieux d'accueil, d'information, d'écoute de qualité et de proximité en développant sur chacun de leur territoire un LAEP. Aujourd'hui, le premier partage d'expérience entre jeunes parents a souvent lieu lors de l'entrée en maternelle de leur enfant. Beaucoup de parents sont donc seuls face aux questionnements relatifs à la parentalité et cela jusqu'à la scolarité.

Il est alors fondamental de créer du lien entre les familles notamment pour échanger les questionnements de parents à parents. C'est aussi faciliter les échanges entre les personnes d'horizons différents. Permettre, là, le conseil d'une lecture, ici, le partage d'une expérience, ou encore la complicité d'une partie de cartes durant laquelle on échange aussi, ou une recette de cuisine...

C'est finalement renforcer les liens sociaux. Ces espaces-temps sont réguliers, fixes ou itinérants et ont comme principal objectif de proposer aux enfants et aux parents, des temps d'animation et de rencontres avec des supports adéquats dont le jeu et la parole partagée. Les principes fondamentaux sont de valoriser, soutenir le parent dans son rôle de

premier éducateur tout en favorisant le dialogue dans le respect de chacun.

## LA FARANDOLE

### **Lieu d'accueil enfants parents à Annonay, Ardèche**

Depuis 2000, plusieurs structures petite enfance se sont associées afin de créer une *Maison ouverte* en nord Ardèche. Ce lieu de prévention, de paroles, d'écoute, de socialisation s'inspire des principes des *Maisons Vertes* instaurées par Françoise Dolto. Différents partenaires soutiennent *La Farandole* qui est gérée par une association à laquelle participent parents et professionnels. Une équipe d'accueillantes, composée de psychologues, psychomotriciennes, orthophonistes, assistantes sociales, éducatrices, intervient. Un travail d'analyse de pratique est mené une fois par mois avec un psychanalyste et l'ensemble des professionnelles dans leur diversité. Cela enrichit le travail au quotidien.

Paroles d'une maman : « *Je profite beaucoup de La Farandole avec mon dernier. Je trouve ce lieu très agréable autant pour les enfants que pour les adultes. Lieu de détente, de partage, d'écoute et de rencontre qui est important et riche. Il n'y a pas de jugement et la parole est libre. Nous avons vraiment de la chance d'avoir cette structure.* »

Paroles d'accueillante : « *Devant la porte, j'ai déposé mon étiquette professionnelle et son lot de rendez-vous programmés qui rythment ma journée. Ici, je suis accueillante alors je vais tenter de bien accueillir La Farandole de ce jour. D'abord et surtout être là, être avec, ni trop près, ni trop loin. Se concentrer sur ce qui se vit ici et maintenant avec cette maman, cet enfant, ces mamans entre elles et ces enfants entre eux, ces enfants avec d'autres parents et ces parents avec d'autres enfants. Mettre des mots, des silences ou une simple présence pour amener ces familles à trouver en elles les ressources nécessaires pour assumer au mieux leur parentalité.* »

# ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sont des structures de loisirs pour les enfants et les jeunes scolarisés. Les ALSH accueillent au minimum huit enfants âgés de quatre à dix-sept ans. Mais pour adapter ces accueils aux rythmes et aux capacités des enfants et des jeunes accueillis, un fonctionnement par tranches d'âges est souvent proposé. Ils sont ouverts au minimum quatorze jours par an et se déroulent sur les temps extra-scolaires (les petites et les grandes vacances scolaires) et périscolaires (avant et après l'école, les mercredis et les week-ends).

Les accueils de loisirs sans hébergement peuvent être déclarés au service Jeunesse et sports de la Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS). Ils reçoivent alors une prestation de la CAF. Pour l'accueil extra-scolaire, le taux d'encadrement minimum est d'un adulte pour huit enfants âgés de moins de six ans et d'un adulte pour douze enfants âgés de six à dix-sept ans. Pour l'accueil périscolaire, le taux d'encadrement minimum est d'un adulte pour dix enfants de moins de six ans et d'un adulte pour quatorze enfants de plus de six ans.



De plus, l'accueil d'enfants de moins de six ans requiert une autorisation d'ouverture délivrée par les services de la PMI.

L'équipe pédagogique, composée de directeurs et d'animateurs qualifiés, élabore un projet éducatif et informe les parents sur les choix éducatifs, les activités mises en place et l'organisation de l'accueil.

Ils sont gérés le plus souvent par des associations ou des collectivités mais aussi parfois par des comités d'entreprise.

## POINTS POSITIFS

- ✓ Initiation aux activités d'éveil, sportives et culturelles : ils sont organisés autour d'un projet éducatif propre à chaque organisateur et mis en œuvre par l'équipe d'encadrement au moyen d'un projet pédagogique
- ✓ Penser la continuité d'accueil et la complémentarité avec les services de la petite enfance pour les enfants de moins de six ans
- ✓ Avec la réforme des rythmes scolaires, ils sont particulièrement

sollicités aujourd'hui pour l'accueil périscolaire : c'est un atout important quand ils préexistent sur les territoires

## POINTS DE VIGILANCE

- Veiller à un encadrement de qualité pour constituer des équipes stables aux compétences diversifiées
- Besoin de soutien financier des collectivités pour que les tarifs proposés aux familles ne soient pas trop élevés



# ZOOM SUR... LES ACCUEILS DE LOISIRS

LES LIEUX ET SERVICES



## L'ASSOCIATION ANIM'ENFANCE

**Saint-Sozy, Lot**

L'association *Anim'Enfance* a été créée par des parents au début des années 80. Son premier projet a été la création d'une crèche de douze places. Au fil des années, le service s'est adapté (places supplémentaires, extension des horaires d'ouvertures, fourniture des repas...) et s'est étoffé avec la création d'un accueil de loisirs l'été, les mercredis, puis les petites vacances et enfin sur le temps périscolaire. L'association gère également deux RAM sur trois lieux. Depuis juin 2005, la crèche et l'accueil de loisirs sont situés dans les mêmes locaux sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Souillac Rocamadour. Cette proximité rend possible des mutualisations matérielles (photocopieur, téléphone...) et surtout humaines puisque certains salariés peuvent travailler dans l'une ou l'autre des structures en fonction des besoins. Au sein du Conseil d'administration de l'association, deux Bureaux se partagent la gestion, l'un de la crèche et des RAM, le second de l'accueil de loisirs et des manifestations. Les parents participent à la vie des structures (lors de sorties, pour des interventions artistiques, etc.). Ils sont évidemment associés aux nombreux événements festifs organisés par l'association (belote, carnaval, videgrenier, marché de Noël...). Des commissions ont été créées aussi pour permettre de déléguer certaines tâches : travaux et sécurité, communication, festivités, accueil de nouveaux parents. De nombreuses interactions sont organisées entre la crèche, l'accueil de loisirs et l'école voisine (visites réciproques, échanges), ce qui, pour les enfants permet de franchir les étapes en

douceur. Enfin pour les équipes de professionnels, ce fonctionnement permet plus de souplesse et le développement de compétences polyvalentes.

## ASSOCIATION FAMILLE ET LOISIRS

**Saint-Martin de Valamas, Ardèche**

L'accueil de loisirs périscolaire et extra-scolaire de Saint-Martin de Valamas est géré par l'*Association Familles et loisirs* qui regroupe des parents bénévoles. Il peut accueillir vingt-trois enfants de quatre à douze ans dont les parents travaillent mais pas seulement... et permet à l'enfant de vivre un vrai temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente, de plaisir, dans une structure adaptée à ses besoins. L'accueil de loisirs représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant à côté de l'école et de la famille et permet aux parents de prendre des responsabilités, de construire des relations différentes avec le village, l'école et d'autres enfants. Les parents participent à l'élaboration du projet éducatif avec l'équipe salariée et à l'organisation d'événements locaux ou à la réalisation d'activités en lien avec la médiathèque ou la maison de retraite. Des sorties communes sont organisées avec les accueils de loisirs voisins et une collaboration privilégiée a été mise en place avec le multiaccueil géré par la même association, ce qui permet de proposer des activités plus diversifiées et d'alléger les tâches administratives des directrices.



A P E M A C

# LUDOTHÈQUE

Équipements de proximité, les ludothèques se définissent comme des lieux culturels, socioéducatifs, d'animation autour du jeu et du jouet qui peuvent être utilisés sur place ou empruntés. Elles peuvent être centrées sur l'accueil des enfants avec leurs parents ou être des lieux de rencontre et de partage intergénérationnels.

Leurs fonctions sont de donner à jouer, de favoriser des rencontres et échanges, de faciliter la socialisation, de favoriser des acquisitions et échanges culturels. Une ludothèque est animée par un professionnel du jeu, un ludothécaire.

Ses partenaires sont divers : écoles, accueils de loisirs, crèches, assistantes maternelles, maisons de retraite... Elles peuvent se déplacer dans divers lieux de manière itinérante, comme souvent en milieu rural et sont le plus souvent gérées par des associations ou des collectivités locales.

Les ludothèques proposent des services variés : le jeu sur place, libre ou animé, le prêt de jeux et jouets, l'organisation de manifestations et d'animations thématiques, du conseil et de l'information sur les jeux et jouets et la mise en jeu.



## POINTS POSITIFS

- ✓ La ludothèque est un outil d'animation locale sur les territoires et un espace de rencontre, de convivialité générant du lien social, des rencontres intergénérationnelles...

## POINTS DE VIGILANCE

- Le financement du fonctionnement est aléatoire

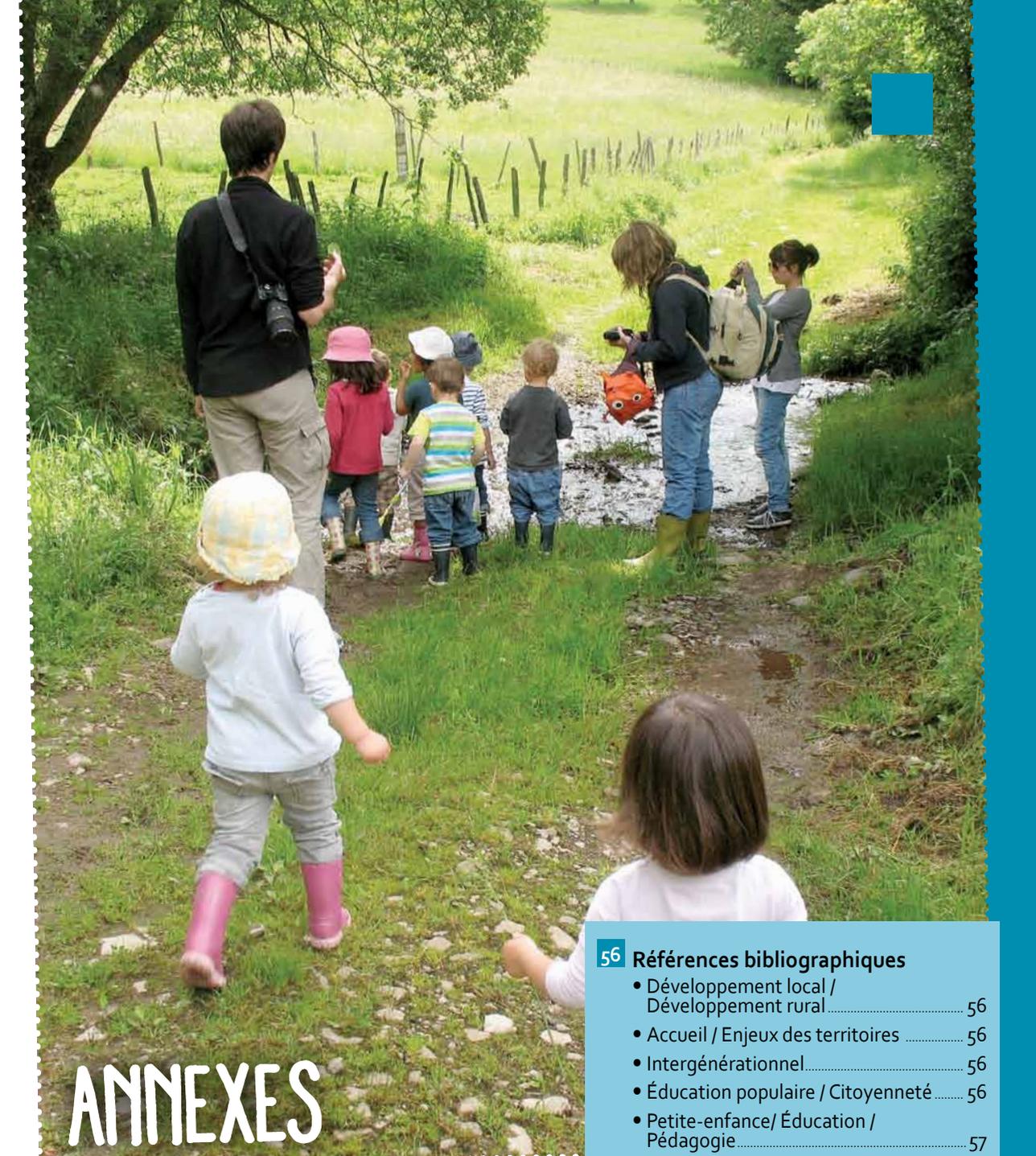
## ZOOM SUR... LES LUDOTHÈQUES



## ARDÉJEUX, UNE LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE

### Au centre de l'Ardèche

La ludothèque associative *Ardéjeux* a vu le jour, il y a deux ans, au cœur des montagnes d'Ardèche. Itinérante, elle rayonne sur la nouvelle Communauté d'agglomération de Privas Centre Ardèche. Elle propose des temps d'animation à la demande de crèches, centres de loisirs, centres sociaux, établissements scolaires, maisons de retraite... ou pour des événements festifs. À chaque intervention, la ludothécaire, parfois accompagnée d'un bénévole, installe les jeux dans un espace prévu à cet effet et organise des coins dédiés aux bébés et aux plus grands avec des jeux adaptés d'éveil, de mise en scène, de société, de stratégie... Ces interventions peuvent être associées à des moments de réflexions avec des parents et/ou des professionnels.



# ANNEXES

## 56 Références bibliographiques

- Développement local / Développement rural ..... 56
- Accueil / Enjeux des territoires ..... 56
- Intergénérationnel..... 56
- Éducation populaire / Citoyenneté ..... 56
- Petite-enfance/ Éducation / Pédagogie..... 57
- Publications de l’Acepp..... 57
- Revues..... 58
- Sur le web ..... 58

## 58 Carte du territoire Apemac

## 59 Glossaire

## 60 Remerciements

## 61 Les fédérations rattachées à l’Acepp

# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

## Développement local / Développement rural

- ▶ **ADRETS**, Association pour le Développement en Réseau des Territoires & des Services, Groupe service du réseau rural français, *Quel avenir des services en milieu rural ?*, 2013
- ▶ **CNAF**, *Territoires, action sociale et développement*, Recherches et Prévisions n° 81, 2005
- ▶ **DAVID Olivier**, *Territorialisation des politiques publiques et cohésion nationale : un mariage complexe*, dans DODIER Rodolphe, ROUYER Alice, SECHET Raymonde (dir.), *Territoires en action et dans l'action*, PUR, coll. Géographie sociale, 2007, pp. 269-283
- ▶ **DAVID Olivier**, *L'accès aux services d'accueil des jeunes enfants en milieu rural : un enjeu d'équité territoriale*, L'Information géographique n° 2, 2008, pp. 40-59
- ▶ **GONTCHAROFF Georges**, *Décentralisons autrement - Le livre blanc citoyen du développement local et de la décentralisation*, Adels et Unadel, 2012
- ▶ **GRISONI Joël** (dir.), *La mobilisation*, Les cahiers de l'expérimentation n°2, Plate-forme Territoires d'avenir, Unadel, 2003
- ▶ **HERVIEU Bertrand, VIARD Jean**, *L'archipel paysan, La fin de la république agricole*, Éd. de l'Aube, 2001
- ▶ **INSEE Auvergne**, *Atlas du Massif central n° 24*, Mars 2010
- ▶ **MINOT Didier** (dir.), *Le projet de territoire : Élaboration et conduite partagées d'un projet de territoire*, La Bergerie Nationale, 2001
- ▶ **SECHET Raymonde, DAVID Olivier, KEERLE Régis**, *Penser la justice pour penser les politiques territorialisées. Une application à partir des cas du sport et de la petite enfance*, dans DUFAUX Frédéric et PHILIFERT Pascale (dir.), *Justice spatiale et politiques territoriales*, Presses Universitaires de Paris-Ouest Nanterre, coll. Espace et Justice, 2013, pp. 65-81
- ▶ **UNADEL**, *Actes de l'Université du développement local à Foix*, 2010

## Accueil / Enjeux des territoires

- ▶ **COLLECTIF VILLE CAMPAGNE**, *L'accueil de nouveaux habitants, une opportunité pour le développement local des territoires du Massif central*, Régions et DATAR Massif central, 2010
- ▶ **COLLECTIF VILLE CAMPAGNE**, *La démarche Territoires et politiques locales d'accueil, méthodes et résultats d'expérimentation pour accompagner la réflexion des élus locaux*, Mairie-conseils et DATAR, 2011
- ▶ **COLLECTIF VILLE CAMPAGNE**, *Référentiel Politique d'accueil et de maintien des populations*, Réseau rural français, 2012

## Intergénérationnel

- ▶ **CENTRE DE RESSOURCES DU RÉSEAU RURAL**, Dossier thématique n°8 : *Services intergénérationnels et développement des territoires*, livret des initiatives, 2013
- ▶ **CELAVAR**, *laboratoire d'expertise citoyenne* (dir.), *Intergénération en territoires ruraux : relevons le défi*, 2013

## Éducation populaire / Citoyenneté

- ▶ **BOURRIEAU Jean**, *L'éducation populaire réinterrogée*, L'Harmattan, 2001
- ▶ **BACQUE Marie-Hélène et MECHMACHE Mohammed**, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera pas sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Synthèse du rapport remis au Ministre délégué chargé de la ville, 2013
- ▶ **CNFR** (dir.), **BEURTON Jean-Marie, CAHEN Philippe, GUYOMARC'H Stéphane, MACQUART Vincent, SAFTI Salim, TRAMOY Chantal**, *Madame le Maire ! Monsieur le président... Arguments choisis à l'usage des responsables des Foyers Ruraux pour un débat à construire avec les élus*, 2007
- ▶ **DUMAS Bernard, SEQUIER Michel**, *Construire des actions collectives, développer les solidarités*, Chronique sociale, 2010, 4<sup>e</sup> édition
- ▶ **MINOT Didier**, *Des associations citoyennes pour demain*, Éd. Charles Léopold Mayer, 2013
- ▶ **MINOT Didier**, *Quel projet pour une éducation citoyenne ?*, Compte-rendu du travail collectif réalisé par le groupe projet éducatif lors de la création de RÉCit, 2003

- ▶ **POUR** n° 201, *Les associations face aux mutations du monde rural*, GREP, 2009
- ▶ **RICHEZ Jean-Claude**, *Éducation populaire : entre héritage et renouvellement*, Bulletin d'études et de synthèses de l'Observatoire de la jeunesse n° 14, INJEP, 2013

## Petite enfance / Éducation / Pédagogie

- ▶ **ADCF**, *Petite enfance, grands enjeux*, Intercommunalités n° 144, 2010
- ▶ **BLANC Marie-Claude, BONNABESSE Marie-Laure**, *Parents et professionnels dans les structures d'accueil de jeunes enfants - Enjeux, intérêts et limites des interactions*, Éd. ASH, 2008
- ▶ **CADART Marie-Laure**, *Des parents dans les crèches, utopie ou réalité*, Érès, 2006
- ▶ **COLLOT Bernard**, *Une école du troisième type ou la « pédagogie de la mouche »*, L'Harmattan, 2003
- ▶ **CRES Bretagne Pays de la Loire et Poitou-Charentes**, *Ouvrage collectif, Évolution de l'accueil du jeune enfant, la valeur ajoutée de l'économie sociale et solidaire*, 2004
- ▶ **JÉSU Frédéric**, *Co-éduquer pour un développement social durable*, Dunod, 2004
- ▶ **NAVIR, HEINTZ Didier, CHABEL Josiane** (dir.), *Les normes en question - L'espace des lieux d'accueil de la petite enfance*, Réédition 2013
- ▶ **NAVIR, HEINTZ Didier**, *De l'unique au multiple - L'espace partagé de la petite enfance*, 2012
- ▶ **MONY Myriam** (dir.) et **PAHIN Véronique, AMARE Sandrine**, *Relais assistants maternels et accueil de la diversité : situations et repères méthodologiques*, École Santé Social Sud-Est, 2013
- ▶ **OTT Laurent**, *Travailler avec les familles, parents-professionnels : un nouveau partage de la relation éducative*, Érès, 2014
- ▶ **CNAF** (dir.), **PETRELLA Francesca, RICHEZ-BATTESTI Nadine**, *Diversité des opérateurs et gouvernance locale de la petite enfance : quels enjeux pour le développement des territoires, les modes d'organisation des acteurs et la régulation de la qualité ?*, Cnrs - Lest - Université Aix-Marseille, Dossier d'Études n° 167, 2013
- ▶ **RAYNA Sylvie** et **BOUVE Catherine** (dir.), *Petite enfance et participation : une approche démocratique de l'accueil*, Érès, 2013
- ▶ **VANDENBROECK Michel**, *Éduquer nos enfants à la diversité sociale, culturelle, ethnique, familiale*, Érès, Réédition 2011

## Publications de l'Acepp

▶ **Ouvrage collectif** (dir.), **BRIAND Sylvie, BROCHET Françoise, RENAUD Roger, GERASSI Jean-Michel, DEHAYES Patrick**, *Des hommes, des traces, des pays, itinéraires de développement en milieu rural*, Acepp, Réédition 1998

▶ **Ouvrage collectif** (dir.), **BROCHET Françoise, BRIAND Sylvie, AYMOUNIN Sophie** et **DENOUN Philippe**, *Vivre et Entreprendre, guide de formation-accompagnement aux initiatives locales des femmes en milieu rural*, Acepp, Réédition en 2003

▶ **Ouvrage collectif** (dir.), **MURCIER Emmanuelle**, *Horizons, guide de réflexion pour les accompagnateurs de projets petite enfance ouverts à la diversité et impliquant les parents*, Acepp, 1999

▶ **Ouvrage collectif** (dir.), **MURCIER Emmanuelle, CLAUSIER Michelle, LEJEUNE Maryse, LAVOPIERRE Sabine**, *Alchimie, recueil de repères éthiques pour l'implication des parents et l'ouverture à tous*, Acepp, 2001

▶ **La Gazette de l'Acepp n° 103** : *Vous avez dit rural - Partie 1*, juin 2012

▶ **La Gazette de l'Acepp n° 104** : *Vous avez dit rural - Partie 2*, septembre 2012

### Conférences durant les rencontres Apemac (Les actes sont accessibles sur le site de l'Acepp)

▶ **COLLOT Bernard**, *Éducation et citoyenneté : Comment créer les conditions pour l'engagement de tous*, 4<sup>e</sup> carrefour Apemac à Saint-Léger-sous-Beuvray, 31 mai 2011

▶ **DAVID Olivier**, *La petite enfance, un enjeu politique, un pari pour l'avenir*, colloque final Apemac à Bellerive-sur-Allier, 9 octobre 2013

▶ **FABRE Didier**, *La co-éducation gage de pérennité et de qualité des services petite enfance ?*, colloque final Apemac à Bellerive-sur-Allier, 9 octobre 2013

▶ **HORGUES-DEBAT Jean**, *Adaptabilité des services aux besoins des familles et des territoires, quel rôle social ?*, colloque final Apemac à Bellerive-sur-Allier, 9 octobre 2013

▶ **RENAUD Roger**, *Implication des habitants et image des territoires de vie*, 5<sup>e</sup> carrefour Apemac à Tarare, 13 décembre 2012

## Revues

- ▶ **LE BISMA**, bimensuel, Caisse centrale de Mutualité sociale agricole
- ▶ **TRANSRURAL INITIATIVES**, mensuel, la revue des territoires ruraux

## Sur le web

- Le portail Acepp ▶ [www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)
- La Datar en Massif central ▶ [www.massif-central.eu](http://www.massif-central.eu)
- Le portail de la CNAF dédié à la petite enfance ▶ [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)
- Le portail du Collectif ville campagne ▶ [www.installation-campagne.fr](http://www.installation-campagne.fr)
- Le Réseau rural français ▶ [www.reseaurural.fr](http://www.reseaurural.fr)
- Demain TV ▶ [www.demain.fr](http://www.demain.fr)

L'Association pour le Développement en réseau des territoires et des services ▶ [www.adrets-asso.fr](http://www.adrets-asso.fr)

L'Action formation recherche évaluation en santé communautaire ▶ [www.afresc.org](http://www.afresc.org)

Le laboratoire rural du Celavar ▶ [laborural.org](http://laborural.org)

La Fédération nationale pour l'École rurale – Marelle ▶ [www.ecole-rurale.marelle.org](http://www.ecole-rurale.marelle.org)

L'Union nationale des acteurs et des structures de développement local ▶ [www.unadel.asso.fr](http://www.unadel.asso.fr)

Le portail Décentralisons autrement ▶ [www.decentralisonsautrement.fr](http://www.decentralisonsautrement.fr)

Le Réseau des écoles de citoyens ▶ [www.recit.net](http://www.recit.net)

La Grande Lessive® ▶ [www.lagrandelessive.com](http://www.lagrandelessive.com)

Bernard Collot ▶ [education3.canalblog.com](http://education3.canalblog.com)  
et ▶ [b.collot.pagesperso-orange.fr/b.collot](http://b.collot.pagesperso-orange.fr/b.collot)

# CARTE DU TERRITOIRE APEMAC DANS LES RÉGIONS DU MASSIF CENTRAL



# GLOSSAIRE

<b>Acepp</b>	Association des collectifs enfants parents professionnels	<b>DECET</b>	Diversity in early childhood education training
<b>Afresc</b>	Action formation recherche évaluation en santé communautaire	<b>EAJE</b>	Établissement d'accueil du jeune enfant
<b>ALSH</b>	Accueil de loisirs sans hébergement	<b>EHPAD</b>	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
<b>Amie</b>	Acteurs milieu rural enfance	<b>EJE</b>	Éducateur de jeunes enfants
<b>Apemac</b>	Accueil parents enfants en Massif central	<b>EPCI</b>	Établissement public de coopération intercommunale
<b>ARDTA</b>	Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne	<b>FDFR</b>	Fédération départementale des foyers ruraux
<b>Ballad'ou</b>	Bus pour animer les liens diversité ouverture	<b>FEDER</b>	Fonds européen de développement économique et régional
<b>BGE</b>	Réseau des boutiques de gestion	<b>Fédéripe</b>	Fédération et réseau des initiatives petite enfance
<b>CAF</b>	Caisse d'allocations familiales	<b>FNADT</b>	Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
<b>CCAS</b>	Centre communal d'action sociale	<b>LAEP</b>	Lieux d'accueil enfants parents
<b>CDAJE</b>	Commission départementale de l'accueil des jeunes enfants	<b>LOADDT</b>	Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire
<b>Celavar</b>	Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale	<b>Mahdi</b>	Malle Ardèche Haut-Lignon diversité
<b>CIAS</b>	Centre intercommunal d'action sociale	<b>MAM</b>	Maisons d'assistantes maternelles
<b>CIVAM</b>	Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural	<b>MFR</b>	Maisons familiales rurales
<b>CMR</b>	Chrétiens dans le monde rural	<b>MSA</b>	Mutualité sociale agricole
<b>CNAF</b>	Caisse nationale des allocations familiales	<b>PAJE</b>	Prestation d'accueil du jeune enfant
<b>CNASEA</b>	Centre national d'aménagement des structures des exploitations agricoles	<b>PMI</b>	Protection maternelle et infantile
<b>CNFR</b>	Confédération nationale des foyers ruraux	<b>PSU</b>	Prestation de service unique
<b>CVC</b>	Collectif ville campagne	<b>RAM</b>	Relais assistantes maternelles
<b>DATAR</b>	Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale	<b>Récit</b>	Réseau des écoles de citoyens
<b>DDCSPP</b>	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations	<b>SCIC</b>	Société coopérative d'intérêt collectif
		<b>Unadel</b>	Union nationale des acteurs et des structures de développement local

# REMERCIEMENTS

L'Accepp tient à remercier particulièrement les personnes, organisations et institutions sans qui le programme Apemac et ce guide n'auraient pas vu le jour :

**Martine Brunswig, ancienne déléguée aux Droits des femmes et à l'égalité**, qui a déclenché l'envie de s'inscrire dans ce programme Massif sur l'accueil et nous a soutenus tout au long du programme,

**Le Collectif ville campagne, son directeur Jean-Yves Pineau et son équipe**. Rencontré il y a plus de 10 ans, il nous a mis sur les rails d'une réflexion sur les politiques d'accueil, où nos chemins se sont croisés régulièrement avec des principes et des fondements proches des nôtres,

**Le Commissariat à l'aménagement du Massif central, son commissaire, Jean-Yves Bechler, et son adjointe, Odile Stefanini-Meyrignac**, qui nous ont particulièrement épaulés et soutenus tout au long du programme,

**Mohammed Chahid du cabinet conseil Mati** qui, au-delà d'être associé à la préparation de l'ensemble des rencontres interrégionales (carrefours et colloque final) et de les animer avec charisme et pertinence, a stimulé notre réflexion et nous a reliés à de nombreux acteurs (élus territoriaux, chercheurs...),

**L'Agence régionale des territoires d'Auvergne, ARDTA**, rencontrée en amont du projet et qui a toujours suivi et soutenu ce programme,

**Les différentes régions du Massif** qui ont soutenu, notamment financièrement, ce programme et particulièrement **la région Auvergne ainsi que la CNAF et le ministère des Affaires sociales** ; ils ont témoigné lors des rencontres interrégionales,

**L'ensemble des intervenants, chercheurs, universitaires, réseaux associatifs, écoles de formations, responsables administratifs et politiques** qui ont éclairé, nourri, stimulé les réflexions, notamment lors des rencontres interrégionales,

**Les élus et les techniciens des intercommunalités** qui nous ont reçus dans leur commune ou communauté de communes pour organiser ces rencontres et qui ont été associés aux actions mises en œuvre sur leur territoire,

**Les représentants des institutions et organismes sociaux, tels les Conseils généraux, les CAF et les MSA** qui ont été au côté des équipes au sein des départements et ont témoigné lors des rencontres interrégionales,

**Les bénévoles de l'Accepp et des Foyers ruraux et tous les parents, habitants et professionnels de l'enfance** qui se sont particulièrement investis dans ce programme,

**Et les financeurs : l'Europe avec le FEDER, le Massif-central avec le FNADT, les régions Auvergne, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Bourgogne, la CNAF et le ministère des Affaires sociales.**

Françoise Brochet, Claire Gougeon et Sophie Aymonin responsables, coordinatrices du programme, intervenantes en Limousin et les équipes des différentes fédérations territoriales,  
Gaëlle Ginot, Murielle Bayon et Catherine Tomasi dans le Rhône ;  
Claude Petitjean, Lætitia Cure et Cécile Rivier en Ardèche ;  
Angélique Clément, Élodie Viannet et Audrey Vigignol en Auvergne ;  
Éliane Lavagne en Midi-Pyrénées avec Carine Barthès dans le Tarn et Evelyne Sauvanet dans le Lot ;  
Patricia Grana dans le Gard, la Lozère et l'Hérault, Elisabeth Guesnon en Saône-et-Loire.

# LES FÉDÉRATIONS TERRITORIALES ASSOCIÉES À L'ACEPP NATIONALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME APEMAC



**L'Accep Auvergne**  
En Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy de Dôme

ACEPP



**L'Accep Ardèche Drôme et Haut-Lignon**  
En Ardèche et Haute-Loire



**Accep Rhône**



**L'Accep en Midi-Pyrénées et Aquitaine**  
En Aveyron, Lot, Tarn et Tarn-et-Garonne



**L'Accep Tarn**



**La Fédération des Crèches Parentales du Lot - Accep 46**

Fédé-Cré-Pa-Lot



**L'Association Réseau Petite Enfance**  
En Gard, Lozère et Hérault



**Fédération départementale  
des Foyers ruraux de Saône-et-Loire**

[www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)



# ACCUEILLIR LES PARENTS ET LES ENFANTS, ENJEUX DE TERRITOIRES

Guide d'expériences, de méthodes  
et de réflexions en Massif central

Ce guide témoigne des réalisations du programme APEMAC mené durant cinq années sur plus de trente territoires disséminés dans les six régions du Massif central. Durant ce programme, l'Acepp, ses fédérations en Massif central et les Foyers ruraux en Saône-et-Loire ont accompagné les parents, les habitants et les acteurs des territoires à s'engager dans des démarches et réaliser des actions, des projets tournés vers l'accueil des nouvelles familles et des enfants.

Ce guide présente à la fois les grands concepts et principes qui guident les actions menées. Il témoigne également des démarches engagées avec des illustrations d'outils et de méthodes inventés et/ou utilisés ainsi que des différentes réalisations de lieux d'accueil pour les enfants et les parents créés et/ou renforcés dans le cadre de ce programme.



Cette publication  
est cofinancée par  
l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage avec  
le Fonds européen de  
développement régional

**Datar**  
Massif central



MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ



Rhône-Alpes Région



Conseil régional



9791092 932089

ISBN 979-10-92932-08-9